

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 15 Janvier 2014 - 14 Rabi' al-awwal 1435 - N° 482 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

3^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 14 JANVIER DE LA TUNISIE
Le chef de l'Etat félicite son homologue tunisien
Page 6

SELLAL À GHARDAÏA
Le message de paix et de concorde du Président Bouteflika
Page 4

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Le Premier ministre demain à Bouira
Page 4

ALGÉRIE-JORDANIE
Lamamra s'entretient à Amman avec son homologue jordanien
Page 6

CONTRÔLE MÉDICAL ROUTINIER DU CHEF DE L'ÉTAT AU VAL-DE-GRÂCE (FRANCE)

L'Etat de santé du Président s'améliore



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se trouve depuis lundi à l'hôpital Val-de-Grâce (France) dans le cadre d'une visite médicale routinière de contrôle, indique mardi un communiqué de la présidence de la République qui affirme que son état général s'améliore «sûrement» et de «façon progressive». «Pour parachever son bilan de santé, initié à Alger, et dans le cadre d'une visite médicale routinière de contrôle, arrêtée et programmée depuis le mois de juin 2013, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, séjourne à l'hôpital Val-de-Grâce, depuis lundi 13 janvier 2014 et ce, jusqu'au vendredi 17 janvier 2014», précise le communiqué. «Aucune procédure d'urgence n'a dicté ce déplacement prévu et arrêté depuis son séjour à l'institution nationale (française) des Invalides à Paris», ajoute la même source.

POUR UNE COUVERTURE SÉCURITAIRE NATIONALE À MASCARA

22 nouvelles structures de la Gendarmerie nationale

Page 7

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les innovations de Bedoui

Page 7

LAIT EN SACHET

De nouvelles mesures seront prises pour satisfaire le marché

Page 5

SCIENCE et VIE
Douleur dans le bras
Et si c'était un infarctus ?
Pages 12-13

HISTOIRE
L'Emir Abdelkader vainquer de la bataille du Mactaâ juin 1835
Page 11

HANDBALL
COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN 2014)
Coup d'envoi aujourd'hui
Page 19-20

JUSTICE
CHÉRAGA
5 ans de prison pour le violeur
Page 9



Régions Nord : 18° à Alger

• Temps froid et instable avec pluies notamment vers les régions Est s'atténuant progressivement en cours d'après-midi. Des chutes de neiges seront observées sur les Aurès dépassant les 1200 mètres d'altitude en début de matinée.
Les vents seront modérés 20/40 km/h.
La mer sera agitée.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

- Temps dégagé à partiellement voilé avec quelques pluies vers le Nord Sahara et les Oasis.
Les vents seront modérés .

Alger	max	18°	min	08°
Oran	max	17°	min	08°
Annaba	max	17°	min	06°
Béjaïa	max	18°	min	09°
Tamanrasset	max	20°	min	04°

SEAL

Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable dans la banlieue ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue, cet après midi à partir de 17h00 à jeudi à 5h00, dans certaines communes de la banlieue ouest d'Alger, en raison de travaux de réparation d'une conduite principale de production, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans un communiqué. Cette suspension concernera les communes de Draria, El Achour, Saoula (centre-ville), Cheraga, Ouled Fayet, Soudiania et Dely Brahim (Ain Allah), précise la même source.

SEAL assure avoir mis en place un dispositif pour alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers et réduire les désagréments causés par cette coupure.

CE MATIN À SÉTIF Conférence de presse de la Sûreté de wilaya

Le siège de la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Sétif abritera ce matin à 9h, une conférence de presse qui sera animé par le directeur de l'environnement de la wilaya et le chef du service de la sécurité publique et portera sur «Le Prix vert du quartier le plus propre» initié par la Direction générale de la Sécurité nationale et le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement.

DU 4 AU 7 MARS À HASSI MESSAOUD 4^e Salon international des fournisseurs de produits et service pétrolier

La 4^e édition du Salon international des fournisseurs des produits et services pétroliers se déroulera cette année du 4 au 7 mars à Hassi Messaoud. 350 opérateurs du secteur pétrolier et gazier de 26 pays, sont attendus à ce rendez-vous qui draine quelque 22 000 visiteurs professionnels.

DU 12 AU 22 MARS À LA SAFEX 17^e Salon international de l'automobile d'Alger

La 17^e édition du Salon international de l'automobile se tiendra du 12 au 22 mars 2014 au Palais des Expositions, les Pins Maritime, annonce la Safex sur son site internet.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

JUSTICE Tayeb Louh à Sidi Bel-Abbès et Aïn Témouchent

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, effectue, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection aux cours des wilayas de Sidi-Bel-Abbès et d'Aïn Témouchent.



No comment

1 MILLIARD DE DÉCÈS DUS À LA CIGARETTE AU XXI^E SIECLE

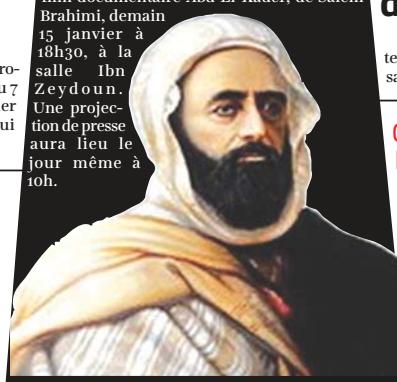


AGEA Congrès le 8 février

Sous le haut patronage du président de la République, l'Association générale des entrepreneurs algériens organise, le 8 février, à 8h30, à l'hôtel El Aurassi, les 3es assises nationales du BTPH.

L'AARC PROPOSE, AUJOURD'HUI Avant-première du film Abd El-Kader

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise l'avant-première du film documentaire *Abd El-Kader*, de Salem Brahim, demain 15 janvier à 18h30, à la salle Ibn Zeydoun. Une projection de presse aura lieu le jour même à 10h.



JEUNESSE ET DES SPORTS Tahmi reçoit les élus algériens aux institutions internationales

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, recevra, aujourd'hui, les dirigeants et représentants aux instances sportives internationales, régionales et continentales.

LES 18 ET 19 JANVIER À L'AURASSI Colloque international sur les politiques de santé

Le ministère de la Santé organise, les 18 et 19 janvier, à l'hôtel El Aurassi, un Colloque international sur les politiques de santé.

COOPÉRATION MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR -GRANDE BRETAGNE Signature d'un memorandum d'entente

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Mohamed Mebareki, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne procéderont, aujourd'hui, à la signature d'un mémorandum d'entente et de coopération.



CE MATIN À 9H30 AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence sur les raisons de la perturbation de la distribution du lait

L'Union générale des commerçants et artisans algérien (UGCAA) organise ce matin à 9h30 en son siège (40/42 rue Larbi Ben M'hidi, Alger) une conférence de presse pour lever le voile sur les "vraies" raisons de la perturbation dans la distribution du lait en sachet.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2014

Le corps électoral convoqué sera incessamment

Le président de la République procédera, sauf cas de force majeure, à la convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle de 2014 entre le 16 et le 17 janvier en cours, conformément aux délais impartis par le Code électoral.



En effet, la loi organique du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, stipule dans son article 133 que «sans préjudice des dispositions de l'article 88 de la Constitution, le corps électoral est convoqué par décret présidentiel, quatre-vingt-dix jours avant la date du scrutin».

Le scrutin devrait avoir lieu «inévitablement» entre le 16 et le 17 avril prochain, et ce toujours suivant les dispositions du Code électoral, étant donné que le mandat présidentiel actuel prend fin le 16 avril 2014.

Dans son article 132 du Code électoral, il est décreté que «les élections présidentielles ont lieu dans les trente (30) jours qui précèdent l'expiration du mandat du président de la République».

La dernière déclaration, dans ce sens, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est venue conforter l'option du gouvernement à respecter les délais réglementaires. «Le corps électoral sera convoqué la semaine prochaine en prévision de l'élection présidentielle et les Algériens voteront la tête haute, dans la sévérité et la dignité», avait indiqué M. Sellal devant les élus locaux et les représentants de la société civile lors de sa visite dans la wilaya de Mascara. Le Premier ministre avait pré-

cisé également que «le gouvernement et le président de la République sont sereins dans la mesure où le peuple algérien sera à la hauteur de l'événement», ajoutant que «grâce à sa stabilité et à ses potentialités humaines et matérielles, l'Algérie est sur la bonne voie», évacuant par-là l'idée d'un éventuel ajournement, tenue par les «plus sceptiques» de la scène politique nationale.

D'ailleurs, pour postuler à la magistrature suprême, plusieurs personnalités avaient assujetti leur annonce solennelle de candidature

à la convocation du corps électoral qui constitue l'enclenchement du processus. A partir de la convocation du corps électoral, les postulants à la candidature auront un délai de 45 jours pour déposer leurs dossiers au niveau du Conseil constitutionnel qui statuera sur leur validité ou pas, dans les dix (10) jours.

«La déclaration de candidature est déposée au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral», peut-on lire dans le texte de loi.

Une véritable course contre la montre s'en suivra puisque les postulants à la magistrature suprême seront tenus, conformément à l'article 139 de la loi de

janvier 2012, de présenter des signatures d'électeurs. «Le candidat doit présenter: soit une liste comportant au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties au moins à travers vingt-cinq (25) wilayas», est-il stipulé dans la loi électorale. Dans l'incapacité de réunir les signatures d'élus locaux ou nationaux, les candidats ont la possibilité de collecter 60.000 signatures individuelles d'électeurs, comme est indiqué dans la disposition légale susmentionnée.

«(...) Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins vingt-cinq (25) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille cinq cent (1.500)», est-il précisé dans le texte.

La convocation du corps électoral donnera également lieu, par voie de conséquence, d'abord à la révision des listes électorales, ensuite à la mise en place d'une Commission nationale pour la préparation de ces élections afin d'assurer leur réussite. La dite commission est présidée par le Premier ministre.

Le scrutin encadré techniquement par une commission nationale de préparation

La convocation du corps électoral donnera lieu systématiquement à l'installation d'une commission nationale de préparation de l'élection présidentielle, une instance technique présidée par le Premier ministre.

La Commission nationale de préparation et d'organisation des élections est instituée, traditionnellement, sur instruction du président de la République afin de préparer le déroulement du scrutin dans des conditions de transparence et de régularité.

Il est donc attendu que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, instruise le Premier ministre de mettre sur pied cette instance, vu que la préparation et l'organisation du scrutin, du point de vue technique, échoient à l'administration. Cette commission est composée généralement des représentants de tous les secteurs concernés par les élections, à l'instar du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, du ministère de la Justice, du ministère des Finances et celui de la Communication.

Cette instance technique aura la tâche de mettre à la disposition des candidats et des électeurs les moyens matériels et toute la logistique pour un scrutin «sans faille».

L'une des principales missions de cet organe technique est l'opération de sensibilisation des nouveaux électeurs, les jeunes ayant atteint 18 ans d'âge pour les amener à s'inscrire sur les listes électorales et la révision de celles-ci. Une démarche qui suit légalement la convocation du corps électoral. «Les listes électorales sont permanentes et font l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de chaque année. Peuvent également être révisées, à titre exceptionnel, les listes électorales, en vertu du décret présidentiel portant convocation du corps électoral qui en fixe également les dates d'ouverture et de clôture», stipule l'article 14 de la loi du 12 janvier 2012 relative au régime électoral. Il s'agit entre autres de mettre à la disposition des postulants ayant manifesté auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, leur intention de briguer un mandat présidentiel les formulaires de signature d'électeurs.

APS

A QUELQUES ENCABLURES DE LA CONVOCATION DU CORPS ÉLECTORAL Les appels pour la candidature du président Bouteflika se multiplient

Walid B.

Le président Abdelaziz Bouteflika sera-t-il le candidat du consensus, comme ce fut le cas en 1999 ? Telle est la question que se posent de nombreux observateurs sur la scène politique nationale, à quelques encablures de la convocation du corps électoral par la chef de l'Etat, laquelle doit intervenir au plus tard vendredi prochain conformément aux dispositions de la Constitution.

Il faut dire que même si pour le moment, le président de la République n'a rien laissé filtrer sur une éventuelle candidature ou non pour briguer un quatrième mandat à la tête de la magistrature suprême du pays, il n'en demeure pas moins que les appels en direction de celui qui a été l'artisan de la paix et de la réconciliation en Algérie, ne cessent de se multiplier à mesure que l'échéance d'avril prochain avance. Et pour cause, le ton a été déjà donné par le FLN, parti majoritaire au parlement, qui a réaffirmé, par la voix de son secrétaire général, Amar Saadani, que le président Bouteflika est «seul et unique» candidat du vieux parti.

Mettant à profit le meeting qu'il a organisé samedi dernier devant des milliers

d'élus et de militants du parti, Amar Saadani a, encore une fois, martelé que «Bouteflika est notre candidat pour la prochaine présidentielle». Des propos qui ont été longuement applaudis par l'assistance.

Saadani est allé encore plus loin en se disant «convaincu» que le président Bouteflika «annoncera sa candidature juste après la convocation du corps électoral», tout en expliquant que le choix du FLN pour la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à la prochaine présidentielle est motivé par le bilan «positif» qu'il a réalisé dans tous les domaines qu'ils soient politique, diplomatique, économique, sécuritaire ou social depuis son élection en 1999.

Le chef de file du FLN n'a pas manqué l'occasion de critiquer ses adversaires qui, a-t-il dit, «obéissent aux ordres de leurs maîtres».

Saadani accuse ceux qui s'opposent au quatrième mandat du président de la République de vouloir «replonger l'Algérie dans une nouvelle spirale infernale». Dans le même sillage, Saadani a plaidé pour la révision de la Constitution qui devrait contribuer à l'instauration d'un Etat «fort et stable». Il a rappelé que le projet de révision de la loi fondamentale

du pays avait fait objet de consultations en 2011 qui s'étaient soldées par une série de propositions, tout en faisant remarquer qu'à l'époque aucun parti ne s'était opposé à cette révision. Sur un autre registre, Saadani avait prédit qu'en 2014, son parti, de par sa majorité au sein de l'Assemblée populaire nationale, gouvernera «seul et sans partage le pouvoir».

Il a faut dire que plus que jamais, les appels se multiplient en direction du président Bouteflika pour qu'il brigue un nouveau mandat lui permettant de poursuivre son œuvre d'édification et de développement du pays, mais aussi pour le bien et l'intérêt supérieur de la nation. Dans un contexte marqué par de nombreux et multiples défis, l'accent est mis, à présent, sur la stabilité du pays et l'unité nationale.

Cette stabilité qui règne aujourd'hui en Algérie a été acquise grâce à la politique «clairvoyante» du président Bouteflika, adoptée après la tragédie qu'a connue le pays durant les années 1990, avait martelé récemment le Premier ministre, Abdelmelk Sellal, tout en rappelant que cette stabilité est un facteur indispensable pour le développement du pays et sans laquelle l'édification d'un Etat fort ne saurait intervenir. L'Algérie aspire à un nou-

veau départ en 2014, lequel permettra au pays de s'orienter vers un avenir meilleur et de lui redonner la place qui lui sied dans le concert des nations. De nombreux partis politiques et observateurs n'on pas manqué, à chaque fois, de relever l'importance de la prochaine élection présidentielle, soulignant qu'il s'agit d'un rendez-vous décisif pour l'avenir de l'Algérie.

«2014 sera une année décisive et nous restons confiants car le peuple a confiance en l'avenir du pays», avait souligné Abdelmalek Sellal, ajoutant que «nous nous sommes engagés à prendre en compte les orientations du président de la République afin de conférer à notre action un caractère de proximité et parvenir, ainsi, à cerner les lacunes et prendre les mesures qui s'imposent». Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que l'Algérie est en voie de construire une économie solide et jouer un rôle primordial au plan régional et international après avoir rétabli sa stabilité et cela ne doit faire l'objet d'aucune concession, ni d'aucun marchandise.

Ce sont là autant d'atouts qui ont permis à l'Algérie, sous la direction du président Bouteflika, de retrouver sa stabilité, sa sécurité et son aura sur la scène internationale.

MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME
DU PRÉSIDENT
M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
**Sellal demain
à Bouira**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectue jeudi une visite de travail dans la wilaya de Bouira dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique mardi un communiqué du cabinet du Premier ministre.

Lors de cette visite, le Premier ministre procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement des projets de développement socio-économiques inscrits à l'indicateur de la wilaya.

Il présidera, par la suite, une réunion élargie aux élus et aux représentants de la société civile, afin d'étudier les voies et moyens d'impulser une plus grande dynamique de développement de cette wilaya», précise la même source.

M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle.

GHLAMALLAH
Ghardaïa a toujours été «un modèle» de cohabitation entre les deux doctrines malékite et ibadite

Le ministre des Affaires religieuses et des wakifs, Bouabdallah Ghamallah, a affirmé lundi soir à Ghardaïa que cette ville a toujours été «un modèle» de cohabitation et d'entente entre les doctrines malékite et ibadite, «grâce aux savants et Ouléma des deux communautés qui ont contribué à l'enrichissement de cette cohabitation et à son orientation dans la bonne direction».

La cohabitation des communautés ghardaïennes est «une attestation de la tolérance de l'islam», a souligné M. Ghamallah dans une allocution prononcée à la mosquée «Badr» (malékite), à l'occasion de la célébration officielle du Mawlid-Ennabaoui (naissance du Prophète Mohamed Qsss), présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Les enfants de la ville ancestrale de Ghardaïa incarnent ces valeurs, car prônant l'entente, la compassion et la cohésion et vivant au sein de l'unité religieuse sacrée et fédératrice», a-t-il dit.

«Connue pour la richesse et la diversité de son tissu social, linguistique et culturel, l'Algérie est toujours restée à l'abri de toutes formes de conflits ethniques ou de querelles doctrinales ou fanatiques dont certaines sociétés du Machreq avaient déjà souffert», a-t-il affirmé.

La diversité algérienne a toujours été «une diversité de richesse au sein de l'unité religieuse et nationale fédératrice et non une diversité de discorde et de conflit», a ajouté le ministre, soulignant que la ville de Ghardaïa, «célèbre par son histoire et ses Ouléma, est un modèle à suivre». «L'Algérie a embrassé l'Islam, grâce auquel elle s'est unifiée, a réussi à résister à travers l'histoire et à triompher de tous les facteurs de discorde et de scission, étant consciente que sa fierté résidait dans sa religion et sa force dans son unité», a-t-il rappelé. Par ailleurs, le ministre a appelé à consacrer les valeurs intrinsèques du Mawlid-Ennabaoui et de la tradition du Prophète Mohamed (Qsss) dans la réalité et à les inculquer aux jeunes générations pour être les dignes héritiers de nos valeureux aïeux».

M. Ghamallah a également prononcé une allocution dans la grande mosquée (ibadite) de Béni-Isguen (commune de Benoura), dans laquelle il a relevé que «les Ibadites sont une communauté musulmane saine qui ne compte pas parmi ses membres de mendiant, grâce au système d'entraide et de solidarité adopté».

APS

SELLAL À GHARDAÏA **Le message de paix et de concorde du Président Bouteflika**

La présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal à la cérémonie de célébration du Mawlid Ennabaoui Charif à Ghardaïa avait une signification hautement symbolique. Et pour cause, le Premier ministre s'était rendu dans la vallée du M'zab en sa qualité de représentant personnel du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il était porteur d'un message du chef de l'Etat qui avait insisté personnellement sur le règlement du différend entre les deux communautés de la vallée du M'zab. Un différend que certaines parties n'ont jamais cessé d'exploiter et de manipuler pour exacerber les relations entre les communautés malékite et ibadite. Ces parties œuvrent à entraîner la population de la région vers des confrontations et le pourrissement de la situation.

Sellal qui représentait le Président Bouteflika a tenu à partager cette fête religieuse aussi bien avec les Malékites que les Ibadites. Sa présence a permis aux deux communautés de raffermir leur relation, sachant que les Malékites



et les Mozabites ont toujours vécu en cohabitation et dans l'harmonie.

La présence de Sellal va dans le prolongement de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, laquelle avait permis à l'Algérie de recouvrer la paix et la stabilité. Elle a également permis d'ancrer la culture de l'amour et de la concorde entre les Algériens et bannir la haine et la violence.

L'Algérie qui avait souffert d'un terrorisme aveugle, a pu réconcier ses enfants à la faveur de la politique de concorde et de réconciliation proônée par le Président de la République au début des années 2000. Qui aurait imaginé, il y a quelques années, que la vie reprendrait son cours normal à Larba,

fief du terrorisme ? Le quartier de Bentalla, théâtre d'un carnage, a pu reprendre vie grâce à la politique de réconciliation nationale. Il en est de même pour les autres régions du pays où il était suicidaire de s'aventurer. A Ain Defla, Blida, Jijel, Chlef, Relizane, Bouira et en Kabylie pour ne citer que ces régions, il était quasiment difficile d'imaginer que la vie reprendra son cours d'autan. C'est dans cet esprit-là que le Premier ministre, Sellal a représenté le Président de la République à Ghardaïa en choisissant la célébration du Mawlid Ennabaoui Charif, une fête à l'occasion de laquelle les liens de fraternité et d'harmonie se renforcent.

Kamel Cherif

Abdelmalek Sellal préside la célébration officielle du Mawlid-Ennabaoui à Ghardaïa

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé lundi soir à Ghardaïa la célébration officielle du Mawlid-Ennabaoui (naissance du prophète Mohamed Qsss). Il a assisté, en premier lieu à la mosquée «Badr» (malékite) au quartier Thénia à Ghardaïa, où il a accompli la prière du Maghreb, à une veillée religieuse marquée par la déclamation de versets du Saint Coran et de panégyriques du Prophète Mohamed (Qsss).

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghamallah, des autorités locales, des notables des deux communautés et de nombreux citoyens de Ghardaïa.

Bouabdallah Ghamallah a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il a mis en exergue la portée de cet anniversaire qui célèbre la naissance du sceau des prophètes, Mohamed (Qsss), Messager de Dieu pour répandre les hautes vertus et les valeurs de justice et d'égalité, et recommander les bonnes actions entre les humains, ainsi que la tolérance et la cohabitation entre les différentes cultures pour que l'ensemble puisse vivre dans la paix et la quiétude.

M. Sellal a, à cette occasion, honoré des chouyoukh de la région et procédé à une remise symbolique de prix à des récipients du Saint-Coran et des apprenants du hadith du Prophète, parmi une soixantaine devant être récompensés à l'occasion de cette fête religieuse.

Le Premier ministre a assisté, en deuxième lieu, à la veillée religieuse organisée à cette même occasion à la grande mosquée (ibadite) de Béni-Isguen, où il a accompli la prière de l'îcha.

Cette célébration de la naissance du Prophète Mohamed (Qsss) à Béni-Isguen a été également marquée par la déclamation de versets du Saint-Coran et une série d'interventions sur les valeurs et vertus léguées par le Messager d'Allah, visant

à instaurer la fraternité, la concorde et la miséricorde au sein de l'humanité, sans distinction de race, de langue et de culture.

La célébration de cette grande veillée religieuse à Ghardaïa par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, intervient dans le cadre de la démarche en cours afin d'apporter les solutions appropriées auxquelles aspirent les citoyens pour restaurer la quiétude et la sérénité à Ghardaïa après les échauffourées entre jeunes enregistrées la fin de l'année dernière dans plusieurs de ses quartiers.

Sur instruction du Chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre s'est impliqué personnellement dans la recherche d'une solution définitive à ces incidents récurrents entre groupes de jeunes dans la wilaya.

Le Premier ministre avait reçu au début du mois courant une délégation de citoyens représentant les communautés ibadite et malékite de Ghardaïa, afin de mettre fin aux tensions qui avaient secoué cette wilaya, les dernières semaines de l'année dernière.

A l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été prises afin de permettre le retour à la normale à Ghardaïa, notamment la création au niveau des communes touchées d'un conseil de sages, un «espace d'arbitrage et de conciliation» sur la base de la «coexistence harmonieuse et pacifique» ancestrale qui prévalait dans cette wilaya. M. Sellal a indiqué samedi depuis Blida «qu'il n'y a aucun problème entre les rituels Ibadite et Malékite», précisant qu'ils «sont proches et il n'y a aucun problème entre eux à Ghardaïa».

La célébration de cette veillée religieuse à Ghardaïa, «hautement symbolique» et revêtant une importance capitale, a été fortement appréciée par les Ghardaouis pour la préservation de leur cohésion sociale et de l'unité de la société algérienne.

Les Ibadites saluent le «grand intérêt» accordé par le Président Bouteflika à Ghardaïa

- Le conseil du Cheikh Ami-Saïd, haute instance des institutions religieuses ibadites algériennes, a salué lundi à Ghardaïa «le grand intérêt» accordé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux questions de la nation algérienne, en particulier à la région de Ghardaïa.

- «Nous saluons les efforts déployés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le grand intérêt accordé aux questions de la nation algérienne, en par-

ticulier à la région de Ghardaïa, car il a réussi, avec l'aide de Dieu, à rassembler les rangs des Algériens dans le cadre de la réconciliation nationale. Une action qui restera gravée en lettres d'or dans l'histoire», a affirmé lundi soir le représentant du conseil, Terchine Salah Ben Amar, lors de la célébration officielle du Mawlid-Ennabaoui (naissance du prophète Mohamed Qsss) à Ghardaïa, présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

LAIT EN SACHET

De nouvelles mesures seront prises pour satisfaire le marché

De nouvelles mesures visant à satisfaire les besoins du marché national en lait en sachet seront prises en fonction des conclusions de l'enquête ouverte la semaine dernière afin de déterminer les raisons à l'origine de la perturbation dans la distribution de ce produit de première nécessité, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce.



«Les conclusions de cette enquête, qui est toujours en cours, vont nous permettre de se situer et de prendre des mesures réglementaires en coordination avec toutes les parties concernées», a indiqué à l'APS le directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités au ministère, Abdelaziz Aït Abderrahmane, sans toutefois donner plus de précisions.

Le ministère du Commerce avait ouvert mercredi dernier une enquête pour déterminer les «vraies» raisons de la perturbation dans la distribution du lait en sachet observée depuis quelques semaines. Plusieurs villes du pays, dont Alger, connaissent depuis quelques semaines une forte tension dans la distribution du lait pasteurisé en sachet (de

25 DA/litre). «Le lait en sachet est disponible, donc on ne peut pas parler d'une pénurie. C'est une sorte de pression sur l'offre suite, entre autres, à une forte demande», a-t-il estimé.

Selon ce responsable, cette «forte» demande s'explique par la hausse des prix du lait conditionné dans des boîtes cartonnées, tirés par l'augmentation des prix de la poudre de lait sur le marché international.

«Ceux qui consommaient le lait conditionné dans des boîtes en carton se sont rabattus, suite à la hausse observée, sur le lait en sachet», a-t-il ajouté. En effet, les prix de la poudre de lait sur les marchés internationaux ont enregistré en 2013 une hausse sensible. Entre septembre et décembre, le rythme s'est

accéléré, variant entre 32 et 47 %, avait indiqué le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

De son côté, le représentant des distributeurs à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), Farid Aouimi, impute cette perturbation au niveau de la capitale au fait que la filiale du groupe Giplaït de Birkhadem, ait diminué entre 5 à 20% les quantités distribuées à Alger au profit d'autres wilayas comme Tipasa et Blida.

Outre la diminution des quantités aux livreurs, cette laiterie publique qui couvre 60% des besoins de la capitale, accuse des retards dans le processus de production et de livraison du produit atteignant parfois 48 heures, selon M. Aouimi.

AGRICULTURE

M. Nouri au Forum mondial de l'alimentation et de l'agriculture à Berlin

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri participera au Forum mondial de l'alimentation et de l'agriculture (Gffa) prévu du 16 au 18 janvier à Berlin sous le thème «renforcer l'agriculture, maîtriser les crises, assurer l'alimentation», a indiqué mardi le ministère dans un communiqué.

Ce forum qui se tient dans le cadre de la semaine verte internationale (16-26 janvier), sera axé sur les investissements dans le secteur agricole, l'optimisation des po-

tentiels agricoles et la lutte contre la faim, explique la même source.

Le développement des structures agricoles, la diversité agricole, la productivité, la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques seront aussi au menu du Gffa. Dans le cadre de cette rencontre mondiale, M. Nouri prendra part aussi au sommet des ministres de l'Agriculture qui se déroulera samedi prochain dans la capitale allemande, ajoute le communiqué.



contre internationale, le ministre aura des entretiens avec son homologue allemand pour examiner l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de

l'agroalimentaire. Des rencontres entre experts algériens et allemands seront également organisées lors du sommet «en vue d'examiner les modalités pratiques de concrétisation des projets de coopération proposés par la partie algérienne dans le cadre de la Commission mixte économique», souligne-t-on. Il sera également l'occasion pour la délégation algérienne de rencontrer des partenaires et des opérateurs allemands actifs dans le domaine de l'agriculture, selon la même source.

BOUMERDES

Le commerce informel sera totalement éradiqué en 2014

Le commerce informel sera totalement éradiqué du territoire de la wilaya de Boumerdes en 2014, a assuré le directeur local du Commerce dans un exposé sur la situation de son secteur présenté dimanche devant le ministre du Commerce.

M. Djamel Lakmèche a affirmé que le commerce informel, sous toutes ses formes, sera éradiqué dans la wilaya en 2014, par le parachèvement de l'installation, dans des espaces réglementés, de près de 2 000 vendeurs informels en activité au niveau d'une cinquantaine de sites. Il a souligné que l'opération d'intégration des jeunes vendeurs de l'informel, recensés à travers la wilaya, a été en-

tamée en 2013. «Dix-sept (17) marchés couverts, d'une capacité de 40 carreaux chacun, sont actuellement en chantier, à travers 14 communes de Boumerdès», a indiqué à l'APS M. Lakmèche, signifiant qu'une enveloppe de 600 millions de DA a été allouée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la réalisation de ces projets. Selon ce responsable, la wilaya a également bénéficié de 11 projets de réalisation de marchés couverts similaires, au profit d'autant de localités, pour une enveloppe de près de 300 millions de dinars, affectée à la wilaya au titre du même programme ministériel, dont la réception est programmée, courant 2014.

Dix-neuf (19) autres projets de marchés de proximité, d'une capacité de 16 à 50 carreaux, ont été inscrits au titre des exercices 2011 et 2012, au profit de 13 communes de Boumerdès, selon M. Lakmèche. Il a signalé la réception, à ce jour, de sept (7) marchés, actuellement opérationnels, tandis que les autres sont en chantier, en vue de leur réception à la fin de l'année 2014. Une enveloppe globale de plus de 300 millions de DA a été, par ailleurs, mobilisée pour le réaménagement et la modernisation du marché de gros des fruits et légumes de Khemis El Khechna, ainsi que des marchés couverts de Boudouaou, des Issers et de Thénia, a-t-il encore ajouté.

ALGÉRIE - GB

Hugh Robertson en visite en Algérie

Le ministre britannique pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Hugh Robertson, effectuera une visite de travail en Algérie aujourd'hui et demain dans le cadre de la tenue de la 8^e session du comité bilatéral algéro-britannique, a indiqué mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

La visite de M. Robertson, à l'invitation du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, s'inscrit dans le cadre du «renforcement» du dialogue de haut niveau entre l'Algérie et le Royaume-Uni, a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

Elle donnera aussi l'occasion aux deux ministres de passer en revue «le large spectre du partenariat bilatéral dans ses dimensions économique, culturelle, scientifique, sécuritaire et humaine», a-t-il ajouté. Elle donnera également lieu à la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et à l'inauguration de la British School For English, a ajouté M. Belani.

De son côté, l'ambassade britannique à Alger a indiqué que M. Robertson coprésidera avec M. Bouguerra, le Dialogue de haut niveau entre l'Algérie et le Royaume-Uni et aura, en outre, d'autres rencontres de haut niveau. Le Dialogue de haut niveau représente l'examen régulier du «large» partenariat bilatéral entre l'Algérie et le Royaume-Uni, a ajouté la même source. Les deux ministres évoqueront, au cours de cette visite, «la coopération forte et positive dans plusieurs domaines, tels que la sécurité, le commerce, la promotion de la langue anglaise, le renforcement des liens culturels et universitaires ainsi que la circulation des personnes entre les deux pays».

Le Royaume-Uni pour un partenariat «solide et durable»

Pour sa part, l'ambassadeur britannique en Algérie, Martyn Roper, a déclaré que «le Royaume-Uni s'est engagé pour un partenariat solide et durable avec l'Algérie».

«La visite de M. Robertson s'appuiera sur les progrès importants de ces dernières années, notamment après la visite du Premier ministre, David Cameron, en Algérie l'année dernière», a indiqué Roper. Il a souligné que l'un des «principaux axes» de cette visite consiste à faire «progresser la coopération croissante» dans le domaine de l'Enseignement supérieur et l'enseignement de la langue anglaise.

Se «réjouissant» de la signature d'un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour placer 100 doctorants algériens dans des universités britanniques, à travers le British Council, il a estimé que cela «comblera un grand vide» dans la coopération bilatérale dans le secteur de l'Enseignement supérieur et d'autres accords qui «vont probablement suivre».

APS

POUR UNE COUVERTURE SÉCURITAIRE NATIONAL À MASCARA **22 structures de la Gendarmerie nationale**

Les travaux de construction de 22 structures de la Gendarmerie nationale seront lancés prochainement dans la wilaya de Mascara pour atteindre une couverture sécuritaire maximale (de cent pour cent), a annoncé lundi soir le commandant du groupement territorial de ce corps de sécurité. Le lieutenant-colonel Mourad Nourine a souligné, lors d'une conférence de presse, que la couverture sécuritaire par la Gendarmerie nationale dans la wilaya est actuellement à 65%, annonçant la réalisation de sièges de 16 nouvelles brigades à partir de cette année, de quatre brigades de sécurité routière, d'un escadron pour sécuriser le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya sur 80 km et d'un groupement d'intervention à Tighenif. Il a été procédé à la préparation des terrains et aux études techniques pour réaliser ces structures. La wilaya de Mascara a enregistré, l'année dernière, une régression du nombre de crimes par rapport à 2012, s'agissant des agressions sur les personnes et les biens ou du crime organisé, a ajouté le responsable. Le nombre de crimes a baissé à 14 affaires par rapport à 2012, le nombre de délit à 214 et celui de vols de câbles de cuivre de 22 affaires en 2012 à 5 en 2013. En parallèle, il a été enregistré 28 affaires de faux et usage de faux, 66 affaires liées à l'immigration clandestine dont sont impliqués 81 prévenus contre 18 affaires et 25 accusés en 2012.

PARLEMENT **Des membres de la commission de Défense de l'APN visitent l'Académie militaire interarmes de Cherchell**

Des membres de la commission de Défense de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont effectué lundi une visite d'information à l'Académie militaire interarmes de Cherchell. La délégation de la Chambre basse du Parlement a tout d'abord écouté un exposé sur les missions assignées à cette antique institution et pris connaissance des différentes spécialités qu'elle enseigne, avant de se rendre au musée de l'Académie qui relate l'histoire de l'Algérie dans ses différentes étapes. A cette occasion les députés ont parcouru les différentes structures de cette académie en compagnie de son commandant, le général-major Seidane Ali et d'officiers supérieurs, avant de se rendre au champ d'entraînement où ils ont assisté à un exercice tactique virtuel représentant une opération de mise en échec d'une attaque ennemie, ainsi qu'à des démonstrations d'arts martiaux faites par des élèves de l'Académie.

La délégation parlementaire s'est rendue ensuite à l'Ecole-annexe "Abbane Ramdane" où elle a assisté à une séance de tirs avec différentes armes automatiques, avant de visiter un certain nombre de classes pédagogiques du Département de l'enseignement supérieur de l'Académie. Dans une déclaration à l'APS, le président de la commission défense de l'APN, Fouad Benmerabet, a salué ce genre de visites "qui renforcent les passerelles entre les parlementaires et l'Armée nationale populaire (ANP)". A travers cette visite, a-t-il ajouté, la délégation s'est enquis de l'évolution importante que connaît l'ANP.

ALGÉRIE-TUNISIE

Le président Bouteflika félicite son homologue tunisien à l'occasion du troisième anniversaire de la révolution du 14 janvier

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République tunisienne, Mohamed Moncef Marzouki, à l'occasion du troisième anniversaire de la révolution du 14 janvier, dans lequel il a salué «l'entente du peuple tunisien pour parachever la construction de ses institutions constitutionnelles démocratiques et réaliser le développement global».

«Il m'est agréable, au moment où la Tunisie célèbre le troisième anniversaire de la



glorieuse révolution du 14 janvier, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et

construction de ses institutions constitutionnelles démocratiques et réaliser le développement global dans le cadre de la concorde et de la stabilité et sous votre direction éclairée», a ajouté le président de la République.

«Je tiens également à vous réitérer ma volonté sincère de préserver la solidité des relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage entre l'Algérie et la Tunisie et d'ouvrir avec vous à la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines au mieux des intérêts communs de nos peuples, priant Dieu Tout-Puissant de guider vos pas au service de votre pays et de votre peuple», a conclu le président Bouteflika.

ALGÉRIE-JORDANIE

Lamamra s'entretient avec son homologue jordanien des derniers développements aux plans régional et international

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, est arrivé hier à Amman (Jordanie) pour une visite de quelques heures au cours de laquelle il s'est entretenu avec son homologue jordanien, Nacer Jouda, des développements politiques sur les plans arabe et internatio-

nal et des relations entre les deux pays. L'entretien porté également sur les moyens d'intensifier les efforts déployés pour trouver une solution à la crise syrienne susceptible de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays et de rétablir sécurité et stabilité dans la région, a déclaré à l'APS une source proche de la délégation qui accompagne M. Lamamra.

Lors de cet entretien, l'accent a été mis sur l'importance de renforcer les efforts internationaux visant à trouver une solution politique juste et globale à la question palestinienne sur la base du principe de deux Etats conformément aux décisions de la légalité internationale et de l'Initiative arabe de paix.



D'autre part, les deux responsables ont évoqué les défis qui se posent à la Nation arabe, soulignant l'importance de la concertation et l'action commune afin de contribuer à la réforme et au développement de l'action arabe commune, de resserrer les rangs arabes et de consolider la solidarité entre pays arabes pour la préservation de leurs intérêts.

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères a présenté ses félicitations

suite à l'élection de la Jordanie membre non permanent du Conseil de sécurité et sa présidence du conseil, exprimant le souhait de l'Algérie de voir cette élection «constituer un soutien aux causes arabes».

De son côté, le chef de la diplomatie jordanienne a souhaité tirer profit de l'expérience et du rôle de l'Algérie dans les foras des nations notamment sur la scène africaine. A ce propos, M. Lamamra a présenté un exposé sur la situation qui y prévaut.

Pour ailleurs, les relations entre l'Algérie et la Jordanie et les moyens de les renforcer ont été au centre de l'entretien des deux ministres qui ont exprimé leur satisfaction à l'égard des relations solides qui unissent les deux pays sous la bienveillance du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et le Roi de Jordanie, le Roi Abdallah II.

Ils ont enfin, insisté sur le renforcement des réalisations dans les différents domaines économiques et commerciaux et en matière d'investissement au mieux des intérêts des deux peuples frères.

SELON UN RAPPORT DE L'APN

Le projet de loi relatif aux titres et documents de voyage vise l'actualisation de la législation algérienne

Le projet de loi relatif aux titres et documents de voyage présenté lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN) vise l'actualisation de la législation algérienne, son adaptation aux développements internationaux et la facilitation du déplacement des Algériens à l'étranger en toute liberté et sécurité".

Selon le rapport préliminaire du projet de loi présenté par la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, le projet de loi "répond au développement technologique survenu dans le monde qui exige l'actualisation de la législation algérienne d'autant plus que les documents de voyage symbolisent l'autorité et la souveraineté de l'Etat". Il a pour objec-

tif de "permettre à l'Algérie de se conformer à la Convention sur l'aviation civile qui exige des Etats de délivrer aux citoyens désireux de voyager des passeports biométriques avant le 25 novembre 2015". Le texte de loi définit les conditions et modalités de délivrance des titres et documents de voyage et de désignation des autorités en charge de cette opération.

La commission des Affaires juridiques a examiné, selon le rapport préliminaire, les dispositions du projet de loi "dans le cadre du contexte général dans lequel il intervient du fait de son caractère purement technique sans toucher à ses principes fondamentaux qui constituent un soutien à la noble démarche et de l'Etat et sa volonté de venir à bout de toute forme

de bureaucratie". Après la présentation du rapport préliminaire, certains députés ont salué la mesure relative à la prorogation de la validité du passeport de 5 à 10 ans alors que d'autres ont demandé de fixer les délais de délivrance de ce document.

Pour certains députés, la prorogation de la validité du passeport est une mesure qui arrange le citoyen, d'une part et permet d'économiser l'effort humain et le budget consacré au papier utilisé dans la confection de ce document d'autre part.

Ils ont, dans ce sens, souligné l'importance de valoriser la ressource humaine en prévoyant des formations périodiques et d'aménager les administrations dans le souci de

faciliter les différentes étapes de confection du passeport biométrique. D'autres députés ont demandé de fixer les délais de délivrance du passeport biométrique en proposant un article supplémentaire dans le projet de loi tout en apportant des clarifications des mesures prises en cas de refus de délivrance du passeport. Ils ont également proposé la prise de mesures supplémentaires pour faciliter le retrait des documents d'Etat civil et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la modernisation de l'administration tout en insistant sur l'accélération de la mise en place du registre national de l'Etat civil.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Toute entreprise bénéficiant de marchés publics tenue de garantir la formation de stagiaires

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnelles, Noureddine Bedoui, a indiqué, lundi à Guelma, que toute entreprise bénéficiant de marchés publics est dorénavant tenue de garantir la formation par apprentissage des stagiaires du secteur.

Qu'elles soient algériennes ou étrangères, titulaires de marchés liés à l'habitat ou aux équipements publics, les entreprises devront intégrer des stagiaires à hauteur de 20 % de leur personnel, a souligné le ministre. Président l'ouverture d'un salon de wilaya sur la promotion des métiers du bâtiment, à la maison de jeunes Salah-Boubnider, M. Bedoui a affirmé que des "instructions fermes" ont été signifiées aux instances concernées, à travers l'ensemble des wilayas du pays, pour "interdire à toute entreprise d'entamer les travaux avant d'honorer la clause relative à la garantie de la qualification de jeunes".

Cette mesure est de nature à combler, dans 5 ou 10 ans, le déficit en main d'œuvre accusé par le secteur du bâtiment, a indiqué le ministre, promettant aux entrepreneurs qui lui ont fait part de préoccupations liées au départ des stagiaires après l'obtention de leurs



diplômes, d'étudier "la possibilité de contraindre par contrat les stagiaires concernés de maintenir leur présence dans l'entreprise durant une année ou deux". M. Bedoui a également indiqué que le secteur de la formation professionnelle a entamé une "nouvelle phase" basée sur le partenariat avec les divers secteurs économiques (agricole, industriel et agroalimentaire, notamment) afin d'améliorer la dynamique de réhabilitation de l'économie nationale.

Le ministre a présidé, en marge du salon, une cérémonie de signature de trois conventions de partenariat entre la direction de la formation professionnelle, le groupe agroalimentaire Amor Benamor, la Confédération générale des entreprises algériennes et l'Entreprise de céramique et de produits thermorésistants.

M. Bedoui a également visité, dans le

cadre de sa tournée dans la wilaya de Guelma, les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) des communes d'Aïn Mekhlouf et d'Oued Zenati. Dans la commune de Bouati, le ministre, qui a lancé le chantier de réalisation d'un CFPA de 250 places, a préconisé son orientation vers les formations agricoles au regard de potentialités de cette région connue pour son oléiculture.

Le ministre a également inspecté les établissements de formation du chef-lieu de wilaya avant de se rendre, dans l'après-midi, à Boumehra pour poser la première pierre d'un CFPA et à Oued Cheham pour inspecter un CFPA.

Il a également procédé à la mise en service du réseau d'alimentation en gaz naturel de la région Tektaka, puis inspecté le CFPA de la commune de Bouchegouf.

SOUK AHRAS

Plusieurs opérations d'ouverture de pistes et de plantations de vergers

Plusieurs opérations réalisées dans la wilaya de Souk Ahras, au titre du programme de 2013, ont permis d'ouvrir des pistes rurales, de planter des vergers d'oliviers et d'arbres fruitiers et d'exécuter des travaux d'aménagement rural, de forage de puits et de captage de sources, a-t-on indiqué, lundi, à la conservation des forêts.

Le programme vise à renforcer la protection du patrimoine forestier et à désenclaver les localités de montagne, en améliorant les conditions de vie des populations qui profitent également de l'ouverture de postes d'emploi, a ajouté la même source.

Les opérations, inscrites au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), et du programme de renouveau rural, ont donné lieu à la réalisation de 130 km de pistes rurales, à la plantation d'arbres le long de 500 km de routes, ainsi qu'à la concrétilisation de 1.360 hectares de travaux sylvestres.

Le programme, financé notamment par les Fonds nationaux de développement rural et de mise en valeur des

terres, a permis de réaliser 496 hectares de vergers arboricoles, de forer et d'équiper 215 mètres linéaires de puits, l'aménagement de 5 sources, la réalisation de travaux de correction torrentielle d'un volume de 1500 m³ et le reboisement de 300 hectares.

Depuis, 63 familles ont bénéficié de l'électricité, tandis que quatre autres ont reçu des kits d'énergie solaire et de six serres, selon la même source. Inscrit au titre du plan quinquennal 2010-2014, ce programme a permis de réaliser 24 opérations de reboisement sur 1.300 hectares en pins d'Alep, cyprès, eucalyptus, chêne vert et chêne liège, dans les communes de Taoura, Sidi Fredj, Ouled Driss, Ain Zana, Mechroha et Lahancha pour favoriser la régénération du couvert végétal.

Les travaux ont également porté sur la plantation de 30 hectares d'opuntia et la distribution de 482 ruchers apicoles aux familles riveraines, en plus de la mise en place de 16 km de brise-vents et la réalisation de 30 hectare de plantes fourrages.

EL-BAYADH

Plusieurs projets routiers pour le désenclavement des communes

Plusieurs projets de nouvelles routes pour désenclaver des communes de la wilaya d'El-Bayadh ont été inscrits dans l'actuel programme quinquennal (2010-2014), a-t-on appris auprès de la direction locale des travaux publics.

Ces projets portent sur la réalisation de 136 km de nouvelles routes qui vont relier plusieurs localités et permettre de désenclaver, d'une part, et réduire les distances entre elles, d'autre part, selon le directeur du secteur, Ahmed Grabene.

Un projet de réalisation de 54 km de route va relier la commune de Labiodh Sidi Cheikh à la zone d'Aïn-Nekhila relevant de la commune de Boussemghoune et réduire

la distance séparant actuellement les deux communes, et la création d'une dynamique économique de cette région appelée à devenir une destination touristique.

Le programme prévoit également la réalisation d'une nouvelle route reliant les communes de Boussemghoune et Lebnoù sur 58 km, un axe routier sur lequel l'on compte énormément pour désenclaver la commune de Lebnoù située à quelque 200 km au sud du chef-lieu de wilaya, a déclaré M. Grabene. Il est en outre projeté la réalisation d'une route de 22 km reliant les communes de Sidi Slimane (El-Bayadh) et la commune de Tadjerouna (Laghout), ce qui va permettre de diminuer la distance actuelle entre les deux collectivités, désenclaver Sidi Slimane

et ne plus compter uniquement sur la RN-47, la seule route, jusqu'à là, menant à cette commune, a-t-il indiqué.

Le chef-lieu de wilaya a bénéficié d'un projet routier de 2 km visant à réaliser un nouvel accès à la ville, raccordé à la voie expresse en cours de réalisation vers la RN6 reliant les communes de Bougrib et El-Bayadh, a ajouté la même source.

Ces projets connaissent un taux d'avancement des travaux dépassant les 90% et devront être réceptionnés dans le courant de cette année, d'après les responsables du secteur.

AÏN TÉMOUCHENT
1.770 postes d'emploi permanents créés en 2013

Pas moins de 1.770 postes d'emploi permanents ont été créés en 2013 au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a-t-on appris auprès du directeur de l'antenne locale.

Ces postes portent à 10.583 le nombre d'emplois générés par cette antenne depuis sa création en 1998. La commission de suivi et de validation du financement (CSVF) a traité, durant le même exercice, 1.222 dossiers et validé 1.013, a déclaré M. Bouniar Mohamed.

Cinq créneaux importants ont été ciblés par ces projets, notamment ceux ayant un lien avec les spécificités de la wilaya, à savoir l'agriculture qui a enregistré la création, en 2013, de 262 projets contre 176 en 2012, la pêche (6 contre 1 seulement), le BTPH (74 contre 45), l'industrie (74 contre 63) et les professions libérales (12 contre 8).

Parmi ces derniers projets, l'ouverture de deux cabinets de cardiologie, a-t-on indiqué.

Par contre, le nombre de projets en matière de transport a sensiblement baissé conformément à la stratégie tracée par les autorités publiques, de 896 projets en 2012 à 84 en 2013. Une baisse de 99% est prévue pour 2014, selon la même source.

Quant au secteur du tourisme, troisième vocation de la wilaya, trois projets seulement portant acquisition de bateaux de plaisance ont été validés ces dernières années, en raison du problème du foncier et des montants lourds demandés par ce type de projets.

Néanmoins, l'antenne Ansej d'Aïn Témouchent compte relancer les activités touristiques complémentaires dites de loisirs, ainsi que celles d'accompagnement pour le secteur de la pêche, notamment la fabrication et la réparation des filets et les fabriques de glaces. Entre 10 et 15 projets liés au secteur de la pêche sont prévus cette année.

Pour l'exercice 2013, le montant global des investissements à travers 691 projets financés est estimé à 2.350.483.606 dinars. Les prêts non remunérés (PNR) avancés par l'Ansej étant de l'ordre de 682.057.806 DA.

Pour s'assurer de la réussite de ces projets et recouvrir les crédits avancés aux jeunes promoteurs, l'antenne de l'Ansej mise beaucoup sur la sensibilisation des jeunes, leur accompagnement et la formation. Ces trois actions ont aidé l'agence à enregistrer un taux de recouvrement de 70 pour cent de ses crédits PNR, soit 206.577.844 DA depuis sa création, ce qui place la wilaya d'Aïn Témouchent à la 12^e ou 13^e place nationale, a-t-on souligné.

Les 30% restants à recouvrir s'effectuent généralement à l'amiable et rarement par voie d'huisse ou de justice, a-t-on ajouté.

A signaler que l'antenne Ansej d'Aïn Témouchent réserve un traitement particulier aux promoteurs dits "innovateurs" ou relevant de la haute technologie, à l'instar d'un jeune de Beni Saf, technicien supérieur en informatique et diplômé en Angleterre, qui a présenté un dossier pour la fabrication de pièces mécaniques.

MASCARA

Lancement des travaux de la route reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest au premier semestre 2014

Les travaux de réalisation de la route reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest seront lancés au premier semestre en cours, a annoncé lundi le directeur des travaux publics de la wilaya.

L'étude de faisabilité de ce projet fait l'objet d'actualisation pour lever toute réserve, a indiqué M. Amar Kouider, ajoutant qu'il a été procédé au transfert des réseaux situés sur le tracé et à l'indemnisation dans le cadre de l'expropriation.

Les travaux de cette route qui s'étend sur 43 km de long prévoient deux voies de trois couloirs chacune, quatre viaducs, 23 ouvrages d'art. Une fois réalisée, elle contribuera à éviter de dangereux virages au niveau de la RN 6 vers le nord de la wilaya, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, des projets retenus à l'occasion de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et dotés d'une enveloppe de 3,7 milliards DA, seront lancés au courant de ce trimestre. Ils portent sur la réfection de chemins vicinal



et de wilaya sur 65 et 85 km respectivement et la réhabilitation de la RN 7 reliant la commune de Aïn Fekkane à la frontière de la wilaya de Sidi Bel-Abbès (24 km).

Le même programme comporte également l'achèvement de la rénovation de la RN 14 entre la commune de Zlamta et la frontière de la wilaya de Tiaret sur 11,5 km, la réhabilitation du CW 13 entre Oued El Abtal et la frontière de la wilaya

de Relizane (11,3 km) et le confortement de la RN 7 entre El Bordj et le chef-lieu de wilaya en Direction de Relizane (23 km).

En outre, seront lancés les travaux de réaménagement du CW 25 reliant la commune d'El Gaada et la frontière de Sidi Bel-Abbès (10,8 km), financés sur budget de la wilaya, ainsi que ceux de rénovation du CW 99 entre Sidi Kada et la RN 14 sur sept (7) kilomètres.

M'SILA

Une production de lait cru en augmentation

Mouad B.

Une production de lait cru a dépassé les 56 millions de litres dans la wilaya de M'sila durant l'année 2013, selon une source de la direction des services agricoles (DSA).

Avec ce niveau, la filière laitière confirme sa croissance constante depuis quelques années bien que des efforts sup-

plémentaires restent nécessaires pour atteindre les résultats escomptés.

Au niveau de la collecte, la wilaya de M'sila a enregistré durant la même période 26 millions de litres.

Notons que le cheptel bovin de la wilaya de M'sila est de 26 000 bêtes dont 18 000 vaches laitières.

En outre, la wilaya de M'sila compte également un réseau de 30 collecteurs.

DJELFA

Cap sur la relance du tissu industriel et la facilitation des investissements

La wilaya de Djelfa a entrepris depuis quelques années de relancer son tissu industriel et de faciliter les investissements sur son territoire, en réponse particulièrement à l'engouement manifesté par nombre d'opérateurs économiques, tant publics que privés, attirés notamment par l'existence d'un portefeuille foncier industriel conséquent.

Concrètement, cet objectif s'est notamment traduit par la relance de l'activité au sein de la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, après des années de léthargie. Cette dynamique s'est enclenchée particulièrement dès le second trimestre de l'année 2013, avec le lancement de nombreuses unités industrielles. Il s'agit notamment de la réalisation d'une unité spécialisée dans la métallurgie (fabrication de charpentes métalliques), dont le coût est estimé à 4,5 milliards de DA, parallèlement au lancement, à la même période, des travaux de réalisation d'un complexe de ciment et dérivés, pour un investisse-

ment de 2,7 milliards de DA.

Un autre projet d'envergure a vu le jour dans la localité de Hassi Babbah, avec le lancement du chantier d'une unité relevant du Groupe industriel du papier et de la cellulose (GIPEC), dont il est escompté, à sa mise en service, prévue à l'horizon 2016, une production de 20.000 tonnes/an de chlore et de 22.000 tonnes de soude. La concrétisation de cet investissement, estimé à 3,2 milliards de dinars, devrait générer une centaine de postes d'emploi.

Lancement par le Premier ministre du chantier d'une mégazone industrielle à Aïn Oussera

Mais c'est surtout à Aïn Oussera, une daïra de plus de 160.000 âmes, située à une centaine de kilomètres au nord de Djelfa, qui furent véritablement enclenchés les prémisses d'une croissance économique et industrielle réelles, pour la wilaya.

En effet, en décembre dernier, cette daïra a reçu la visite du Premier minis-

tre, Abdelmalek Sellal, qui a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une mégazone industrielle d'une superficie de 400 hectares. Selon le directeur de la wilaya des Petites et moyennes entreprises (PME), cette zone d'activités de 130 lots, d'une surface unitaire allant de 5 000 m² à cinq (5) hectares, devrait contribuer, une fois concrétisée, à la couverture des besoins en foncier industriel exprimés par les investisseurs, parallèlement à la création de près de 20.000 emplois. Le coût du projet, relevant de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), est estimé à plus de 4 milliards de DA.

En outre, des efforts soutenus sont déployés par les autorités locales pour la réhabilitation des zones d'activités à travers nombre de localités. La Direction locale des PME a fait part, dans ce sens, d'une enveloppe de 1,190 milliard DA affectée à la réhabilitation de cinq (5) zones d'activités, d'une superficie globale de 239 ha, devant accueillir un total de 604

AÏN DEFLA : L'ANSEJ FAIT SON BILAN 2013 «Le crédit à zéro intérêt attire les jeunes»

Salim Ben

L'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) d'Aïn Defla, a organisé, ce lundi, un point de presse où le responsable de la communication M. Khial Mourad est revenu longuement sur les activités de cet organisme durant l'année 2013.

Ainsi et selon ce responsable, sur 2349 dossiers déposés au niveau de son organisme en 2013, 1653 ont été validés et 565 ont été financés. Ce qui a permis, selon le même responsable, la création de pas moins de 1112 postes de travail sur la même période.

Le montant global des investissements durant l'année écoulée s'élève à plus de 62 milliards de dinars. D'après le même responsable, c'est le secteur de l'Agriculture qui compta l'ensemble le plus grand nombre de projets accordés par son organisme, avec 1575 dossiers déposés dont 861 ont été acceptés et financés et qui a permis à la réalisation de 188 entreprises et la création de 376 postes d'emploi. Ce secteur est suivi par celui du BTPH avec 207 projets, dont 128 ont été acceptés et 64 financés pour créer ainsi 128 postes d'emploi.

La question de savoir si son organisme est confronté au problème de recouvrement des crédits, le responsable de la communication de l'Ansej d'Aïn Defla a déclaré que le taux de recouvrement dans la wilaya est de l'ordre de 59,75%. Ce qui place la wilaya parmi les premiers rangs à l'échelle nationale en termes de recouvrement. 565 micros entreprises ont bénéficié 62 milliards de dinars.

Assez rapidement, l'Ansej a mis en place des mesures pour améliorer le processus de traitement des dossiers. Les délais de traitement ont été réduits de 1 à 2 mois pour le traitement des dossiers et à moins de 2 mois s'agissant de la validation de ces derniers par les banques. Dans certains cas de blocage au niveau des agences bancaires, c'est la direction régionale de l'Ansej qui reprend les dossiers en main pour les soumettre ensuite aux directions nationales des banques.

Selon le même responsable «le décret portant bonification des crédits octroyés par les banques aux promoteurs du dispositif Ansej daté du 7 juillet a boosté la demande des jeunes chômeurs intéressés par la création de projets». Il a annoncé que l'Etat sera encore plus accrû notamment en matière d'accompagnement des jeunes porteurs de projets. Pour ce, une convention a été signée récemment avec l'université de Khemis Miliana afin de préparer les futurs diplômés aux offres du dispositif et cela à travers une présence continue d'une représentation au sein de l'établissement.

Ainsi pour faire rapprocher les jeunes de l'Agence, un bureau a été ouvert à Khemis Miliana et un autre sera bientôt ouvert au niveau de Boumedfaâ.

VILLE NOUVELLE DE BOUINAN

Octroi d'actes de propriété à près de 700 citoyens

Un total de 688 citoyens habitant dans la daïra de Bouinan, dans la wilaya de Blida, ont reçu les actes de propriété de leurs terrains après le gel de la procédure, consécutif au projet de réalisation de la ville nouvelle éponyme, a indiqué le chef de cette daïra, Chaïb Eddour Ben Abdellah.

Il s'agit de 393 actes de propriété remis à autant de citoyens dans la commune de Bouinan et 295 autres pour des habitants de la commune de Chebli, a précisé, lundi, à l'APS, M. Chaïb Eddour, ajoutant que la situation des autres citoyens sera réglée «dans un avenir proche». Les bê-

néficiaires de ces actes ont, désormais, la possibilité de vendre leurs terrains, ou d'avoir des permis de construction s'ils désirent réaliser des habitations, a encore expliqué le même responsable. De son côté, le président de l'APC de Bouinan, M. Ouzri Smail, a indiqué que les travaux de réalisation d'une partie des 5.000 logements de la Ville nouvelle ont été entamés récemment au niveau de la localité de Amroussa. Une superficie de 67 ha est dégagée dans cette localité pour accueillir ces 5.000 logements qui devraient être réceptionnés en 2015, a-t-il observé. Le plan

de la ville nouvelle, qui devrait être débattu ce mardi avec la société civile locale, ne comporte pas la destruction des constructions déjà existantes contrairement à l'ancien plan, qui prévoyait la démolition de plus de 2.000 habitations, a encore assuré le même responsable. Un total de 32.000 logements sont prévus dans la Ville nouvelle de Bouinan, sur une superficie de 2.177 ha, rappelle-t-on. Il s'agit de logements dans différents formulaires (location-vente, promotionnel et social).

APS

CHÉRAGA

5 ans de prison pour le violeur

A. Ferrag

En ce mois de janvier 2014, le tribunal de Chéraga a eu à prononcer son verdict contre Samir accusé de viol, sur la personne de sa cousine Assia.

Samir, 31 ans, sans profession, repris de justice, est un homme très porté sur les femmes et comparaît en audience après l'examen de son dossier par la chambre d'accusation.

En effet, il était ivre ce jour là. Sa mère est sortie faire le marché.

Assia frappe à la porte, dès qu'elle fait quelques pas, il la ferme à double tour puis lui annonce que sa mère est au marché.

Il se rapproche de Assia, elle se déshabille sous la menace d'un couteau et en la tirant par les cheveux, la viole sans pitié.

Elle dépose plainte contre son cousin Samir, et elle raconte aux policiers toute sa mésaventure. Assia passe un examen



médical qui confirme qu'elle a bel et bien été violée. Arrêté, Samir nie d'abord les faits qui lui sont reprochés mais pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Le représentant du ministère public,

relatant les faits contenus dans le dossier, requiert une peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre de Samir en vertu des articles 254, 255, 257 et 261 du code pénal. L'avocat de la défense a, quant à lui

plaidé les circonstances atténuantes, avançant que son client «n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait».

Le président du tribunal conseille à Samir d'épouser sa cousine pour espérer recouvrer sa liberté, mais Samir persiste, il refuse catégoriquement.

Après délibérations, Samir est condamné à 5 ans de prison ferme.

TRIBUNAL D'ALGER

Poursuite du procès des 32 individus impliqués dans un trafic international de voitures

Le tribunal criminel d'Alger poursuivait hier le procès des 32 individus impliqués dans un trafic international de voitures, démantelé en 2010 par la police judiciaire des sûretés de wilayas de Batna et d'Alger.

L'audience débute par les plaidoiries des avocats des parties civiles suivies du réquisitoire du ministère public et enfin des plaidoiries de la défense.

Parmi les accusés, treize individus comparaissent en état d'arrestation et quatorze dont trois femmes comparaissent en état de liberté, alors que trois autres individus sont en fuite.

Les accusés sont notamment poursuivis pour vols avec violence, faux et usage de faux dans des documents administratifs et abus de fonction. Selon l'arrêt de renvoi, l'enquête sur cette affaire avait dé-



buté le 26 août 2010 à Batna lorsque les services de sécurité de cette wilaya avaient été informés qu'un groupe d'individus scannait des dossiers administratifs relatifs à des voitures d'origine inconnue, au nom de divers concessionnaires, en falsifiant l'origine, puis en déposant ces dossiers auprès de dairas de la wilaya de Batna pour l'établissement de cartes grises.

Quatre-vingt douze (92) dossiers ont été découverts portant les noms des accusés. Il s'est avéré, après des contacts avec les concessionnaires concernés dont les noms figuraient dans les documents saisis, que les voitures n'étaient pas commercialisées par leurs soins, que les documents étaient falsifiés, et qu'en outre, trente-quatre (34) voitures ont été volées en Europe.

SELON LA PROTECTION CIVILE

4 blessés et 5 incendies enregistrés à Alger en 24 heures

Quatre blessés et cinq incendies ont été enregistrés à Alger au cours des dernières 24 heures dans des accidents liés à l'utilisation des produits pyrotechniques lors de la célébration de la fête du Mawlid Ennabawi, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué.

Deux enfants et deux adolescents ont été blessés dans des accidents liés à l'utilisation de produits pyrotechniques, a précisé la même source, ajoutant que l'un des deux enfants a perdu trois doigts.

Par ailleurs, cinq incendies, provoqués par la mauvaise manipulation des pétards et des bougies dans différentes localités d'Alger, ont été maîtrisés grâce à l'intervention des éléments de la Protection civile. Outre la wilaya d'Alger, la Protection civile est intervenue dans des opérations de secours de personnes et d'extinction d'incendies au niveau des wilayas de Relizane, de Laghouat, de Constantine, de Blida, de Tipasa et de Tlemcen, a-t-on encore indiqué dans ce communiqué.



JIJEL

Saisie de 37 kg de kif en mer et de 9 kg de corail noir

Les éléments des gardes-côtes de Jijel viennent de saisir 37 kg de kif flottant au large et 9 kg de corail noir, a-t-on appris, hier, auprès des responsables de ce corps de la marine nationale au port de Djendjen. Cette importante quantité de drogue, flottant en mer, a été repérée au nord du port de Djend-

jen, dans la zone maritime de Jijel, selon la même source.

Au cours d'une autre opération, les gardes-côtes ont mis la main sur neuf (9) kg de corail noir, extrait illégalement, et interpellé trois individus impliqués, tandis que leur barque (un petit-métier) a été saisie, a-t-on encore indiqué.

LAGHOUAT

154 fusils de chasse restitués à leurs propriétaires

Cent-cinquante-quatre (154) fusils de chasse, confisqués durant les années 1990, ont été restitués jusqu'ici à leurs propriétaires dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Dans le même cadre, les enquêtes ont été finalisées concernant 1.200 autres fusils de chasse, en attendant le parachèvement des procédures d'usage avant leur restitution à leurs propriétaires, a-t-on indiqué lors d'un point de presse consacré à la présentation du bilan d'activités de 2013.

L'opération de restitution des fusils de chasse intervient en application de l'instruction du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, annoncée lors de sa visite de travail dans cette wilaya en mai dernier, suite aux doléances des éleveurs de la région.

Les services de la Gendarmerie nationale ont traité, durant l'année 2013, une vingtaine d'affaires liées à la détention d'armes et de munitions qui se sont soldées par la saisie de 10 fusils de chasse, trois fusils traditionnels et 2410 cartouches, ainsi que l'arrestation de 32 individus. La plupart de ces affaires ont porté sur l'absence d'autorisation de port d'armes et de détention d'armes traditionnelles, des armes généralement détenues par les éleveurs à titre préventif, a-t-on expliqué à la presse.

UNIVERSITÉ ABBAS-LAGHROUR DE KHENCHELA

Appel à l'approfondissement des recherches universitaires sur Yennayer

Les participants à une rencontre d'étude sur le nouvel an amazigh, clôturée hier à l'université Abbas-Laghroud de Khenchela, ont appelé à approfondir les recherches universitaires sur tous les aspects liés au calendrier amazigh, «y compris mythologiques».

Les intervenants au cours de cette rencontre initiée conjointement par l'association culturelle et scientifique de la wilaya et la faculté des sciences sociales et humaines, ont souligné l'importance offerte par cette occasion pour marquer la continuité culturelle entre les générations.

Au cours de cette rencontre placée sous le slogan «Pour une culture algérienne authentique», les participants ont préconisé «d'avantage de recherches historiques en Algérie et dans le Maghreb arabe, notamment sur le calendrier amazigh» qui, selon le chercheur Ali-Noureddine Benchérif, de l'université de Khenchela, est «l'un des plus anciens calendriers agraires solaires».

Antax son intervention sur la «dimension nationale des festivités célébrant Yennayer en Algérie», Djamel Nehali, de l'université de Béjaïa, a relevé que les cérémonials ont en commun, dans l'ensemble des régions, deux objectifs : attirer le bien et éloigner le mal. Pour sa part, Tayeb Djellal, de l'université de Khenchela, a rappelé que le terme Yennayer se compose du terme «Yen» qui signifie «un» et «Ayer» qui désigne le mois.

Cet universitaire a souligné que le début de sa célébration correspond à la date où le roi Chachnaq 1^{er} (Sheshong) fut intronisé pharaon d'Egypte vers 950 avant J.-C.

Une exposition de livres, d'affiches et de photographies autour des festivités de Yennayer a été organisée en marge de cette rencontre à l'entrée de la faculté des sciences sociales et humaines.

APS

ÉNERGIE**Hausse de 7,5% de la consommation énergétique de la Chine sur un an**

La consommation énergétique de la Chine a progressé de 7,5% en glissement annuel, a indiqué hier l'Administration nationale de l'énergie (ANE) sur son site Internet.

Le pays a consommé l'année dernière 5.320 milliards de kWh, soit un taux de croissance de 2 points de pourcentage supérieur à celui de 2012, selon la même source. La consommation d'électricité dans le secteur des services a augmenté de 10,3% en base annuelle, contre une hausse de 7% dans le secteur industriel et de 0,7% dans le secteur agricole, précise le communiqué de l'ANE. Les données du Bureau national des statistiques indiquent que l'économie chinoise a connu une progression de 7,7% au cours des neuf premiers mois de 2013, soit un taux supérieur à l'objectif de 7,5% fixé pour l'ensemble de l'année. Les données concernant les performances économiques de la Chine en 2013 devraient être publiées lundi prochain.

TÉBESSA**De nouvelles structures pour la Gendarmerie nationale**

De nouvelles structures de la Gendarmerie nationale seront réceptionnées, cette année dans la wilaya de Tébessa, en vue de renforcer le dispositif sécuritaire en place, a annoncé hier le commandant du groupement territorial de ce corps, le lieutenant-colonel Laïd Ayat.

L'officier a fait savoir au cours d'une conférence de presse que parmi les structures attendues, figurent une section héliportée devant être opérationnelle en mars prochain à El Aouinet, un groupement intermédiaire des gardes-frontières à El Ma Labiod et 10 nouveaux postes avancés.

La couverture sécuritaire est actuellement assurée dans cette wilaya frontalière par deux groupements de gardes-frontières implantés à Bir El Ater et à El Aouinet, 28 brigades, 15 postes avancés, une compagnie de recherches et d'investigations et une section régionale motorisée, selon le lieutenant-colonel Ayat qui a rappelé qu'un centre régional de formation de la Gendarmerie nationale est en construction au chef-lieu de la wilaya. Le bilan annuel des unités territoriales de la Gendarmerie nationale, présenté en marge de la conférence de presse, fait ressortir, pour l'année écoulée, une hausse de 17 % du nombre d'affaires traitées en matière de criminalité.

Dans le détail, ce sont 3.805 affaires de criminalité, impliquant 3.483 individus, qui ont été traitées en 2013, dont 568 liées au crime organisé, a-t-on précisé. S'agissant de la contrebande, un des fléaux de cette wilaya, il a été fait part du traitement, durant 2013, de 1.279 affaires impliquant 242 personnes.

La valeur des marchandises saisies est évaluée à plus de 1,38 milliard de dinars. 540 véhicules utilisés pour le transport de produits de contrebande ont également été saisis en 2013.

S'agissant du trafic de carburant, les éléments des deux groupements de Gardes frontières ont récupéré 380.858 litres de gas-oil et 72.962 litres d'essence.

PÉTROLE**Léger rebond malgré une offre abondante**

Les prix du pétrole ont rebondi quelque peu hier en cours d'échanges européens, malgré une hausse de l'offre en Libye et en mer du Nord dans un marché déjà bien approvisionné, aidés par des achats à bon compte. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait, en fin de matinée, 106,77 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électro-niques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 21 cents, à 92,01 dollars.

Après avoir clôturé en baisse lundi à cause des avancées sur le dossier nucléaire iranien, les cours du



brut rebondaient un peu hier, grâce à des achats à bon compte, notaient des analystes. Toutefois, les cours du pétrole étaient limités dans leur rebond, alors que l'offre de brut reste abondante. «En plus d'une perspective maussade pour la demande après les faibles données sur l'emploi américain, l'augmentation de l'offre pèse sur les prix du brut. La Libye, par exemple, a été

plus, les problèmes sur le champ pétrolier de Buzzard ont été résolus la semaine dernière, ils avaient occasionné des interruptions de production en mer du Nord», ont-ils ajouté. Les opérateurs attendaient, par ailleurs, la publication aujourd'hui du niveau des stocks pétroliers aux Etats-Unis pour la semaine terminée le 10 janvier, qui fut précédée hier des chiffres de la Fédération professionnelle API. «Beaucoup d'analystes s'attendent à voir l'API faire état d'une hausse des stocks», rapportaient des analystes. Une progression des stocks pétroliers aux Etats-Unis est généralement mal reçue par les investisseurs car jugée synonyme de faible demande chez le premier consommateur mondial d'or noir.

GB**Baisse du taux d'inflation en Grande-Bretagne**

L'inflation a encore ralenti en décembre en Grande-Bretagne à 2% en glissement annuel contre 2,1% en novembre, se maintenant à son plus bas niveau depuis plus de quatre ans, a annoncé hier l'Office des statistiques nationales (ONS).

À ce niveau, la hausse des prix, qui est au plus bas depuis novembre 2009, est en ligne avec l'objectif de la Banque d'Angleterre, alors que les économistes misaient au contraire sur une légère accélération à 2,2%, selon un consensus établi par Dow Jones Newswires. L'ONS attribue ce nouveau ralentissement de l'inflation à la baisse des prix de l'alimentation et des loisirs. Sur un mois, les prix ont progressé de 0,4%, a indiqué l'ONS.

La hausse des prix à la production a

en revanche accéléré à 1% contre 0,8% en novembre tandis que les prix des matières premières utilisées par les industriels britanniques ont reculé de 1,2% contre une baisse de 1% enregistrée en novembre. Pour James Knightley économiste chez ING, ce ralentissement de l'inflation permet de miser avec «un optimisme croissant» sur une inflation proche de l'objectif de la banque d'Angleterre en 2014. «Alors que le marché de l'emploi se renforce, nous devrions voir les salaires commencer à se redresser et à progresser plus vite que le coût de la vie», ce qui «diminuerait la pression sur les finances des ménages et permettrait aux consommateurs de continuer à dépenser vigoureusement», a estimé l'économiste.

**LAOS-CORÉE DU SUD****La Corée du Sud accorde 200 millions de dollars pour financer le développement**

La Corée du Sud a consenti un prêt de 200 millions de dollars au Laos pour financer des projets de développement, a rapporté hier le quotidien d'Etat *Vientiane Times*. Conformément à un protocole d'entente paraphé dans la capitale laotienne Vientiane par le ministre laotien des Finances Phouphet Khamphounvong et son homologue sud-coréen Hyun

Oh-Seoke, ce prêt, à taux bonifié, devra contribuer à promouvoir la réduction de la pauvreté et soutenir les efforts de développement du pays, précise-t-on de même source.

Les deux pays entendent ainsi développer des projets structurants le long des berges du fleuve Mékong, précise encore la même source. Les deux ministres avaient également évoqué

les opportunités de coopération bilatérale dans les domaines de l'investissement et des finances. Le chef du bureau du ministère laotien des Finances Bouzonvong Si-savath a déclaré lundi au *Vientiane Times* que la Corée du Sud était prête à soutenir le développement du Laos dans le cadre de son Programme de partage des connaissances. Le programme utilisera les

connaissances et l'expérience de la Corée du Sud pour conseiller et assister le Laos dans ses recherches sur les politiques de développement.

La Corée du Sud figure parmi les dix plus importants investisseurs au Laos. Ses investissements dans le pays ont totalisé 740 millions de dollars américains entre 1989 et 2012, rappelle le quotidien laotien.

ZONE EURO**Hausse de 1,8% de la production industrielle en novembre**

La production industrielle a bondi de 1,8% en novembre dans la zone euro, faisant mieux que prévu, selon des données publiées hier par l'Office européen de statistiques (Eurostat). Ce bond intervient après une baisse de 0,8% de la production industrielle en octobre (chiffre révisé). Pour le mois de novembre, les analystes tablaient sur

un rebond un peu moins fort, de l'ordre de 1,4% en un mois. La production industrielle a progressé dans tous les secteurs en un mois: +3% pour les biens d'investissement, +2,2% pour les biens de consommation durables, +1,8% pour l'énergie, +1,4% pour les biens de consommation non durables et +1,0% pour les biens intermédiaires.

Parmi les Etats de la zone euro pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes hausses ont été enregistrées en Irlande (+11,7%), à Malte (+3,8%), aux Pays-Bas (+2,5%) et en Allemagne (+2,4%). En revanche la plus forte baisse a été enregistrée en Grèce (-2,2%).

APS

L'Emir Abdelkader vainqueur de la bataille du Mactaâ juin 1835

Par Amar Belkhodja (*)

L'invasion française eut lieu un certain 14 juin 1830 avec le débarquement à Sidi Fredj de 37 573 hommes et d'un immense matériel de guerre. Le 5 juillet, après quelques combats livrés dans l'improvisation et le désordre, le dey Hussein cède docilement les clefs de la ville d'Alger ainsi que le trésor à l'armée française. Jusqu'à nos jours, un quartier l'un des plus importants de la capitale porte encore le nom du dernier dey de la présence turque dans notre pays. Il faut dire toutefois, que la capitulation de l'odjak ne fut pas synonyme de soumission du peuple algérien.

C'est d'abord en rangs dispersés que la résistance s'organise aux portes d'Alger, révélant les noms de Ben Zaâmoun, de Ben Saâdi, des Hadjoutes qui se rallieront ensuite sous un seul commandement : celui d'Abdelkader. Dans l'Oranie, Mohieddine prend la tête du soulèvement et attaque plusieurs fois Oran, abandonnée par le dey Hassan aux Français qui l'occupèrent dès 1831. Le fils de Mohieddine, Abdelkader, âgé à peine de 20 ans, se trouve au cœur de ces premières batailles et se distingue par sa témérité et sa bravoure. L'historiographie évoque le futur chef de la résistance nationale en termes exceptionnels : «On remarque au premier rang un jeune cavalier, intrépide qui galopait au milieu des boules, les saluam de pluasante, et ramassait les blessés à la fin du combat sous le feu des Français. Son sang-froid, son courage, attirent d'autant plus l'enthousiasme des Arabes que son invulnérabilité se liait pour eux à la sainteté de son père.» Où encore : «Les combattants restaient stupéfaits et pleins d'admiration devant un jeune chef qui chevauchait sans peur et sans mal, partout où le danger menaçait, tantôt rompant les lignes des voltigeurs ennemis, tantôt chargeant un de leurs carrés de défense et balayant leurs baïonnettes de ses charges au sabre, les boulets de canon qui sifflaient au-dessus de sa tête ou qui explosaient à ses pieds.»

Déjà se dessinaient les grandes destinées d'un jeune homme qui se consacrait pourtant pour les choses du ciel avec lesquelles il ne renouera exclusivement qu'après avoir tenté de construire un Etat national fort, moderne, uniifié et tenu tête à l'une des plus puissantes armées d'Europe. L'année suivante, en novembre 1832, Abdelkader est plébiscité par les chefs de tribus de l'Ouest algérien le portant par le serment d'allégeance à la tête de la résistance qui ne tardera pas à prendre un caractère national grâce aux prodigieuses qualités du jeune émir. En effet, c'est l'avènement d'un grand chef de guerre, doublé d'un fin diplomate, d'un grand chef d'Etat et d'un homme vertueux dont l'œuvre et la pensée viendront enrichir le patrimoine universel. Une année après, en juillet 1833, Mohieddine, le vieux cheikh de la zaouïa de Gueïtne, est rappelé à Dieu.

Son fils, proclamé Emir, va mener le plus dur et le plus long combat contre la pénétration française. En décembre 1833, il remporte l'une de ses premières victoires militaires sur le général Desmichels qu'il soumet ensuite à un blocus économique en interdisant aux Algériens de



commercer avec les Français. Desmichels est contraint de négocier avec le jeune chef qui exerçait d'ores et déjà les prérogatives d'un souverain. Il traite, donc, en position de force, en ce sens que c'est Desmichels lui-même qui désira la trêve aux termes de deux correspondances successives, trêve conclue le 26 février 1834. Il s'agit là de la première victoire diplomatique qui permet à l'Emir Abdelkader d'inscrire le ralliement de nouvelles tribus et la mise en place et le renforcement des institutions du nouvel Etat national en formation. Au plan économique, le jeune Etat jouit du monopole des exportations et des importations puisque le traité accorde à l'Emir l'exploitation exclusive du port d'Arzew, mais quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils se virent soumis au monopole qu'Abdelkader prétendait exercer dans cette place. L'Emir s'était constitué le seul négociant dans ses Etats. Il était interdit aux Arabes de traiter directement avec les Européens. Ils devaient vendre à l'ouïk d'Abdelkader à des prix fixés par lui-même et en tout l'avantage des marchés des premières mains» (P. de Reynaud, *Annales algériennes*, pp.371-372).

Au plan du territoire, la souveraineté de l'Emir s'exerce au lendemain de la signature du traité de février 1834 sur une importante partie du pays. La trêve permet donc à l'Emir de gagner à la cause plusieurs tribus, d'organiser son armée et de la préparer à la poursuite de la lutte contre l'envahisseur français. Toutefois, son autorité est contestée par un groupe de féodaux habitués à défendre uniquement leurs priviléges. C'est pendant la trêve conclue avec les Français que l'Emir Abdelkader neutralisa Kadour Ben Mokhfi, Sidi-El-Aribi, Mustapha Ben Smail – le plus puissant de tous - et El-Ghomari à l'issue de la célèbre bataille de Meharez, le 12 juillet 1834, et de celle de la Mina, quelque temps après. Sidi-El-Aribi maître de la pleine du Cheliff, est fait prisonnier à Tagdempt, nouvelle capitale de

conquérir par la négociation. Dès qu'il prend son poste à Oran, Trézel cherche tout les prétextes pour violer les dispositions contenues dans le traité du 26 février 1834. Au cœur du conflit surgit la question de la souveraineté d'administration des tribus de l'ancien agha des Turcs, Mustapha Ben Smail, féodal intraitable qui n'accepte pas et qui n'acceptera jamais de vivre sous la tutelle politique de l'Emir Abdelkader. Le 16 juin 1835, Trézel prend la décision d'annexer unilatéralement les tribus Douair et Zmala du futur «général» de l'armée française, Ben Smail, qui depuis lors prend les armes pour combattre l'Emir Abdelkader. Sa postérité, les colonels Ben Daoud, les colonels Ould Kadi, le caïd H'lima, se distinguera comme une auxiliaire zélée du colonialisme français. L'Emir Abdelkader proteste les mesures prises par le nouveau général. En guise de réponse comme François Mitterrand, à la veille de l'agression contre l'Irak, il opte pour le langage des armes. Les événements se précipitent.

Le 26 juin 1835, Trézel s'en va en guerre, à la tête de 5 000 hommes. Objectif : surprendre les troupes d'Abdelkader stationnées sur les rives du Sig et poursuivre la «randonnée» jusqu'à Mascara. Le colonel Trézel est aussitôt signalé. C'est d'abord dans la forêt «Moulay-Ismâïl» que les soldats de Trézel sont sérieusement accrochés. Le désordre gagne rapidement le cap français. Le colonel Oudinot est tué au cours de l'assaut des Algériens. On sonne la retraite pour limiter les dégâts. En fin de journée, le général Trézel se tire difficilement d'affaire et tente de reconstruire ses troupes. Il bivouaque sur les rives du Sig, ruminant sa première défaite qui n'est que le prélude au désastre de Mactaâ. «Trézel doit déployer toute son énergie et tout son art de la guerre pour se sortir d'une situation devenue trop critique. C'est avec toutes les peines du monde qu'il franchit le col, se dégage de la forêt et rejoint la plaine où il sera moins vulnérable.» (S. Aouli, R. Redjala, *Ph. Zoummereff, Abdelkader*, 1994, p.178)

«Après avoir passé la journée du 27 juillet 1835 sur le Sig, Trézel poursuit dès le lendemain sa retraite sur Oran, mais il est de nouveau acculé au niveau des marécages du Mactaâ. La colonne française n'était pas prête à cette attaque surprise à l'actif de la stratégie militaire de l'Emir qui exploite intelligemment les erreurs du général Trézel.

La colonne s'était introduite dans le défilé de l'Harba qui, avec l'oued Sig, donne naissance à la Mactaâ, confluent des deux cours, situés à 12 kilomètres au nord de l'actuelle ville de Mohammadia.

L'Emir, à l'affût du mouvement de la colonne, avait aperçu au préalable l'itinéraire choisi par Trézel. Il donne l'ordre à ses meilleurs cavaliers - un millier - de gagner à la hâte le défilé d'El Harba. L'effectif guerrier de l'Emir passe du simple au double, en ce sens que chaque cavalier prend un fantassin en croupe et rejoint le fameux défilé au galop, précédant ainsi la lente et lourde marche de Trézel. D'autres armées fortes conduites par l'Emir Abdelkader lui-même, coupent les arrières du convoi français.

A. B.

(*) Journaliste-auteur
Membre fondateur de la Fondation
Emir Abdelkader

MORT SUBITE DE L'ADULTE

On peut limiter les risques

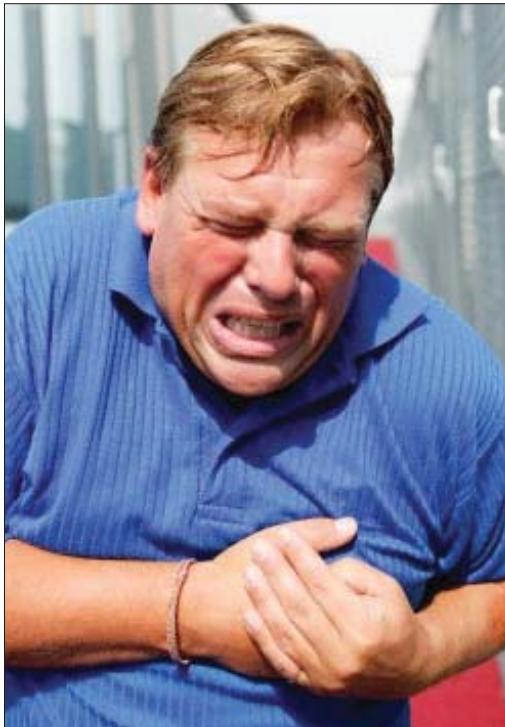
Elle ne touche pas que les nourrissons... Chaque année, la mort subite concerne aussi les adultes, dont beaucoup sont jeunes. Une prévention et une prise en charge adaptées peuvent sauver des vies.

Quelles sont les causes de mort subite ?

La mort subite, c'est un arrêt cardiaque et respiratoire brutal. Chez les adultes jeunes, elle peut s'expliquer par une cardiopathie hypertrophique : le muscle cardiaque est épaisse, ce qui gêne la circulation du sang. Il peut également s'agir de troubles du rythme cardiaque, ou encore d'anomalies congénitales des artères coronaires ou du muscle cardiaque. Passé 40 ans, la mort subite est le plus souvent consécutive à un infarctus : l'obstruction soudaine d'une des coronaires empêche la bonne irrigation du cœur.

Existe-t-il des signes annonciateurs ?

Contrairement à ce que pourrait laisser penser le terme de mort subite, l'arrêt cardiaque est le plus souvent précédé de symptômes qu'il ne faut pas négliger. Des signes diffus tels que des palpitations, des douleurs ou des malaises à l'effort nécessitent de consulter un médecin. Ils sont trop souvent négligés, notamment par les sportifs, alors que ce sont



des signaux d'alerte. Mais le plus caractéristique est une douleur thoracique oppressante qui irradie dans le dos, le bras gauche, la mâchoire et qui peut s'accompagner d'une fatigue intense, de sueurs... Si elle ne cède pas au bout de quelques minutes, il faut arrêter immédiatement toute activité et appeler le Samu sans attendre.

Le sport est-il dangereux ?

La pratique d'une activité physique régulière contribue à la bonne santé cardiovasculaire. Mais s'il existe une pathologie cardiaque, notamment héréditaire, c'est souvent lors d'un entraînement qu'elle va se révéler. D'où l'importance de faire un véritable bilan avec son médecin traitant quand on pratique assidûment une activité sportive. C'est encore plus important avant d'y remettre après 35 ans, lorsqu'on n'en a pas fait depuis des années.

La prévention de ces accidents est-elle possible ?

Oui, à condition que les risques aient été identifiés. Voilà pourquoi

il ne faut négliger aucun symptôme inhabituel, à l'effort comme au repos. Tout antécédent de mort subite dans la famille doit également amener à faire un bilan cardiaque.

En cas de maladie coronaire, l'angioplastie ou la chirurgie assurent une bonne revascularisation.

Chez un patient souffrant de cardiopathie à risque de mort subite, on implante souvent un défibrillateur : ce petit boîtier placé sous la peau enverra un choc électrique en cas d'arrêt cardiaque.

Face à un arrêt Cardiaque, on peut encore agir ?

Bien sûr, la mort subite n'est pas une fatalité, à condition de former le grand public aux gestes de premier secours. Actuellement le taux de survie est de 3 %. Il pourrait passer à 30 % si les témoins d'un arrêt cardiaque avaient systématiquement le réflexe d'appeler le Samu et de pratiquer un massage cardiaque. Il faudrait également que les lieux publics soient mieux équipés en défibrillateurs : quand le choc électrique est délivré sur place, le taux de survie est multiplié par quinze.

DOULEUR DANS LE BRAS

Et si c'était un infarctus ?

Infarctus : les 3 gestes qui sauvent

Chaque année, 53000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. 50000 d'entre elles en décèdent (soit 135 personnes par jour), ce qui représente 10 fois plus que le nombre de morts sur la route. Pourtant, 7 fois sur 10 ces arrêts cardiaques surviennent devant témoin, mais rares sont encore ceux qui savent pratiquer le massage cardiaque ou utiliser un défibrillateur. Or, sans une prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fataux.

"Préparez-vous à être prêts", c'est donc le message que la Croix-Rouge lance à l'occasion de la Journée mondiale des premiers secours, ce samedi 10 septembre. Objectif : nous interpeller sur le rôle que nous pouvons jouer face aux risques qui nous entourent et notamment sur les risques cardiaques.

De son côté, la Fédération française de cardiologie propose d'initier le public aux 3 gestes qui sauvent (appeler, masser, défibriller), à l'occasion de la Semaine du cœur (qui durera quinze jours du 10 au 25 septembre). Démonstrations et initiations aux gestes qui sauvent, conférences, journées

portes ouvertes seront organisées dans toute la France par les Associations de Cardiologie Régionales et les Clubs Cœur et Santé en collaboration avec la Croix-Rouge française, le SAMU et de nombreuses associations de secourisme.

Les signes qui doivent alerter les femmes

Les symptômes les plus connus sont :
- Une douleur très intense au niveau de la poitrine qui dure plus de 10 minutes. Vous aurez l'impression que votre poitrine est serrée ou écrasée, comme dans un état. Cette sensation peut survenir de jour comme de nuit, au repos ou à l'effort. La douleur peut également se propager vers les mâchoires, les bras (surtout gauche) ou le creux de l'estomac.

Mais chez les femmes, les symptômes d'un infarctus du myocarde peuvent parfois être différents de ceux observés chez un homme :

Plus que les hommes, les femmes risquent de présenter des symptômes atypiques d'infarctus comme :

- Des douleurs dans le cou, les épaules, le haut du dos, et un inconfort abdominal,
- Des essoufflements,



- Des nausées et vomissements,
- Une transpiration élevée,
- Des vertiges et étourdissements,
- Ou encore, une fatigue inexplicable.
Si ces symptômes atypiques apparaissent plus souvent chez les femmes que chez les hommes, c'est peut-être parce

qu'il est plus fréquent que ce soient les petits vaisseaux qui se bouchent chez les femmes, et non uniquement les grosses artères coronaires », explique le Pr. Duriez, conseiller scientifique de la Fondation Cœur et Artères.

Quels sont les signes avant-coureurs?

Si les arrêts cardiaques semblent arriver soudainement, ils sont pourtant précédés de signes avant-coureurs. Et si ces alertes étaient mieux connues et prises en compte, de nombreuses vies pourraient être sauvées.

L'arrêt cardiaque n'est pas si brutal que cela. Il s'annonce un mois environ avant son arrivée avec des alertes et symptômes tels que la douleur de poitrine, des essoufflements, des étourdissements, des événements ou des palpitations, selon une nouvelle étude scientifique de l'Université de Portland (Etats-Unis). Les chercheurs ont établi ces conclusions après avoir analysé pendant 11 ans les données médicales d'hommes âgés de 35 à 65 ans ayant eu un arrêt cardiaque hors de l'hôpital. Ils ont présenté les conclusions de leur enquête au congrès annuel de cardiologie, l'American Heart Association. Parmi les 567 hommes qui ont subi un arrêt cardiaque hors de l'hôpital, 53% d'entre eux avaient ressenti des symptômes avant-coureurs. 56% d'entre eux ont eu des douleurs de poitrine, 13% étaient essoufflés et 4% ont eu des étourdissements, événements ou des palpitations. La plupart (80%) de ces symptômes sont intervenus 4 semaines et 1 heure avant la survenue de l'arrêt cardiaque.

Connaitre les signes précurseurs pour sauver des vies

Les auteurs rappellent que «seuls 9,5% des personnes survivent après un arrêt cardiaque hors de l'hôpital. En effet, les sauveteurs arrivent souvent trop tard et les témoins sont le plus souvent pas formés au massage cardiaque.» Ils insistent sur le fait que «comme dans plus d'un cas sur 2, les signes avant-coureurs sont perceptibles dans le mois qui précède l'arrêt, il ne faut donc pas les ignorer et aller consulter.» Rappelons aussi que la grande majorité des infarctus ont lieu loin d'un hôpital et qu'une personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe sans intervention.

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour, et touche de plus en plus les femmes. En effet, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité féminine, responsable de près d'un décès sur trois (32%) devant les cancers, tuant 7 fois plus de femmes que le cancer du sein.

ARRÊT CARDIAQUE : Les bons gestes pour sauver des vies

On défibrille

70% des arrêts sont dus à un infarctus du myocarde qui entraîne un trouble du rythme que l'on appelle la fibrillation ventriculaire (un rythme cardiaque anarchique, désorganisé qui fait que le cœur bat de manière inefficace). Le défibrillateur permet d'agir sur la fibrillation et peut restaurer une activité cardiaque normale.

40% des témoins présents lors d'un arrêt cardiaque et en présence d'un défibrillateur n'ose pas se servir de cet objet par peur et par manque de formation.

Etre formé double les chances de survie de la victime. Mais si vous êtes en possession ou à proximité d'un défibrillateur n'hésitez pas à agir.

Même si vous faites un faux diagnostic, vous ne mettez pas la personne danger. En effet, le défibrillateur va analyser le rythme cardiaque de la victime et si le sujet n'est pas en arrêt cardiaque, il n'enverra aucun choc. Grâce à sa facilité d'emploi et son innocuité le défibrillateur n'est plus un acte médical mais bien un acte citoyen, le premier témoin devient alors l'acteur indispensable de la chaîne de survie.

L'action cumulée du massage cardiaque et de la défibrillation augmente les chances de survie de la personne en arrêt cardiaque. Si vous intervenez, dans les minutes qui suivent l'arrêt cardiaque le sujet a 70% de chance de revenir à lui.

Arrêt cardiaque : on analyse la situation

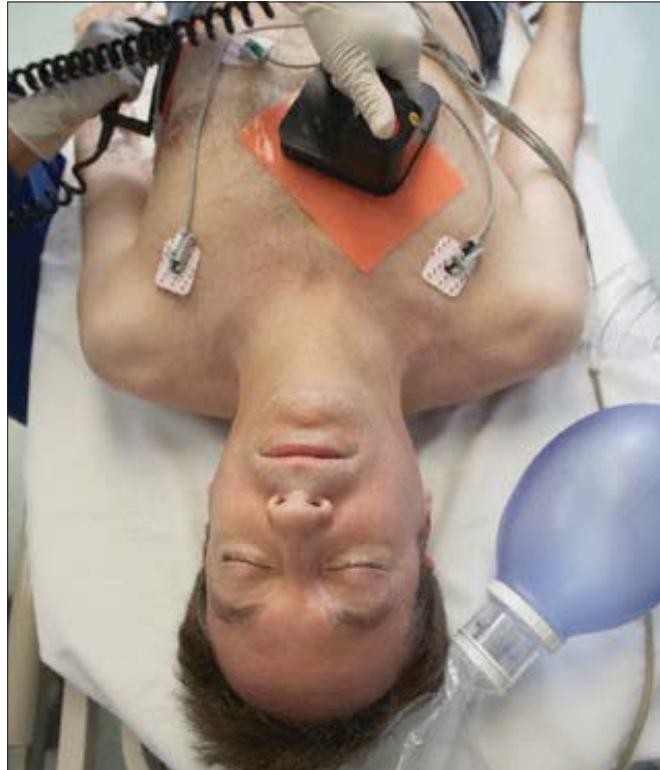
Avant d'effectuer les gestes de survie, il est nécessaire de déterminer si la personne qui vient de tomber brutalement devant vous est en arrêt cardiaque.

Si le sujet est inconscient (il ne répond pas à vos questions, il ne réagit pas à des demandes simples comme «serrez la main») et qu'il ne respire plus (son abdomen ne bouge plus, vous ne sentez pas son souffle), il est en arrêt cardiaque.

Une fois la situation comprise,appelez le SAAMU, localisez-vous, et ne raccrochez jamais sans l'autorisation de votre interlocuteur.

On pratique le massage cardiaque

90% des arrêts cardiaques ont lieu hors d'un hôpital et peuvent toucher des personnes dont le cœur est sain. Le temps que les secours arrivent, il est impératif de commencer la Réanimation cardiopulmonaire (RCP) ou le massage cardiaque. Chaque minute compte. La personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe et, dans certains cas, les se-



cours peuvent intervenir 10 à 20 minutes après l'arrêt.

Sinon, placez vos mains au milieu du thorax de la victime. Seule la paume de la main doit être en contact avec le sternum. Pour réaliser une RCP, vous devez pratiquer 100 compressions par minute en appuyant sur 5 centimètres de profondeur.

Il ne faut donc pas hésiter à appuyer très fort. La RCP sert à envoyer le sang dans les organes et en particulier dans le cerveau. Elle sert à éviter les séquelles dues à l'arrêt cardiaque. Vous devez continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours.

Si vous êtes à proximité d'un défibrillateur, suivez ses consignes et continuez la Réanimation cardiovasculaire (RCP).

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour. D'après l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), si 30% de la population

était formée, 5 000 personnes seraient sauvées par an. Le taux de survie est de 20 à 50% dans les pays anglo-saxons où la population est plus largement formée et où le Défibrillateur automatique externe (DAE) est davantage diffusé.

Une étude de la revue *European Heart Journal* révèle que, chez les sportifs, les meilleurs scores de survie en France – plus de 43% – sont obtenus dans les départements les mieux équipés en défibrillateurs automatiques externes et où la population est la plus formée.

Depuis le 4 mai 2007, un décret autorise toute personne à utiliser un défibrillateur automatique. Il est également possible d'en posséder un à domicile.

Merci au Docteur Jean-Pierre Rifler, chef du service des urgences du centre hospitalier de Montbard (Côte d'Or), Directeur médical de la société Cardiochoc.

On peut en mourir à 30 ans

Comme l'actrice américaine Brittany Murphy, décédée à 32 ans d'un arrêt cardiaque, la mort subite peut frapper n'importe qui. Même les adolescents.

Un arrêt cardiorespiratoire est imprévisible et peut frapper n'importe qui, n'importe quand et n'importe où - même des adolescents. Et sans traitement immédiat (c'est-à-

dire l'utilisation d'un défibrillateur), 90% des personnes décèdent à la suite de cet arrêt cardiaque. D'ailleurs, l'arrêt cardiorespiratoire est l'une des principales causes de mortalité dans le monde ; il tue chaque année plus de personnes que le sida, le cancer du poumon et l'accident vasculaire cérébral réunis. Dans la plupart des cas, l'arrêt

cardiaque se produit sans symptômes préalables, mais il existe des facteurs de risques :

- une anomalie du rythme cardiaque
- des antécédents familiaux de mort subite
- le diabète sucré
- le tabac
- l'anorexie.

EGYPTE

Impressionnant dispositif sécuritaire pour le référendum sur la nouvelle Constitution

Les Egyptiens ont commencé mardi matin à voter pour le référendum sur une nouvelle Constitution, élaborée par la commission constitutionnelle.

Un déploiement impressionnant de l'armée et de la police a été constaté au niveau des principaux axes et places publiques du gouvernorat du grand Caire (Caire, Jizéh et Dakhla). Des barrages sécuritaires ont également été installés à l'entrée et à la sortie de ces villes, et les bureaux de vote sont passés au peigne fin dans le but de sécuriser le référendum. Les forces de l'armée ont mobilisé 160 000 militaires sans compter les dizaines de milliers d'éléments de la police déployés dans le cadre du plan de sécurisation de l'opération de vote.

Selon la liste annoncée par la commission électorale, 52,7 millions d'électeurs prennent part au référendum à travers 27 gouvernorats. Alors que les forces politiques civiles et certains partis et mouvements du courant salafiste encouragent les électeurs égyptiens à voter en faveur de la nouvelle Constitution, les Frères musulmans par contre appellent au boycott.

Dans un communiqué publié lundi soir, les frères musulmans estiment que la nouvelle Constitution place «l'institution militaire au dessus de l'Etat et du peuple» et que le référendum se déroule sous la violence, mettant en doute sa régularité. Pour sa part, l'adjoint du ministre de l'Intérieur égyptien chargé de la sécurité générale Saïd Chafik a souligné dans des déclarations publiées mardi que le ministère «ne permettra aucune perturbation de l'opération de vote».

Selon des informations médiatiques parues mardi, des individus cagoulés ont ouvert le feu sur une église à Fayoum dans une tentative de semer la terreur et empêcher les citoyens de se rendre aux bureaux de vote. Le front des partisans de Abdelfetah Al-Sissi a affirmé que l'un de ses dirigeants Mohamed Abou Hamed a été victime ce matin d'une tentative d'assassinat. Une explosion a été entendue ce matin peu avant le début du référendum à proximité d'un tribunal dans le quartier populaire d'Embaba à Jizéh, ont indiqué des rapports de presse.

LIBYE:

Le fils du ministre de la Défense relâché par ses ravisseurs

Le fils du ministre libyen de la Défense, enlevé en septembre dernier, a été relâché par ses ravisseurs quatre mois après son enlèvement, a annoncé lundi soir un porte-parole du ministère de la Défense. Mohammed Abdallah al-Theni se porte bien, a indiqué le porte-parole, Abdul Razak Sabahi, dans un communiqué, sans fournir plus de détails. En septembre dernier, al-Theni, 26 ans, avait été enlevé par des hommes armés non identifiés dans la banlieue sud de la capitale libyenne Tripoli.

APS

TUNISIE :

LE PRÉSIDENT PROVISOIRE DE LA TUNISIE, MONCEF MARZOUKI

«Je ne céderai le pouvoir qu'à un président élu»

Le président provisoire de la Tunisie, Moncef Marzouki, a affirmé dans la nuit de lundi à mardi qu'il ne céderait le pouvoir qu'à un «président élu», a rapporté l'agence de presse TAP.



«Je ne cédera le pouvoir qu'à un président élu», a déclaré M. Marzouki dans une allocution télévisée diffusée par la chaîne Al-Wataniya, en réaction aux appels visant à mettre fin à l'institution de la présidence de la République.

«Grâce à la discipline des forces de l'ordre et de l'armée, la continuité des institutions de la présidence de la république et du gouvernement et l'attachement des Tunisiens à la cohabitation, notre pays ne connaîtra pas de guerre civile», a-t-il soutenu au

moment où la Tunisie célèbre le 3^e anniversaire de la chute du régime de Zine al-Abidine Ben Ali (14 janvier 2011).

Le président de transition a appelé la jeunesse «manipulée» à renoncer à la violence destructrice. «La Tunisie est, certes, un pays de Jihad (combat) mais un jihad plutôt tourné contre la pauvreté et l'ignorance», a-t-il dit. «Notre responsabilité envers les martyrs, nous oblige à reconnaître que le pays, trois ans après la révolution, est

loin de réaliser tous les objectifs pour lesquels les martyrs et les blessés de la révolution se sont sacrifiés, a encore affirmé le président Moncef Marzouki.

Et d'ajouter que le pays est parvenu à «réduire les taux de criminalité et à vaincre les mouvements terroristes grâce aux efforts consentis par l'armée et la police». Il a réussi, aussi à assurer la continuité de l'Etat, malgré les nombreuses tentatives de remise en cause de la légitimité de ses institutions, selon la TAP.

L'UE compte implanter un centre de lutte contre les risques nucléaires et radioactifs au Gabon

L'Union européenne (UE) compte mettre en place dans la capitale gabonaise Libreville un centre de lutte contre les risques nucléaires, radioactifs, biologiques et chimiques (Nrbc) sur la façade atlantique en Afrique centrale, ont annoncé les autorités locales.

«En vue de l'implantation de ce centre, des responsables du projet sont actuellement en visite au Gabon

pour aborder avec les autorités locales les tenants et aboutissants de ce projet visant une meilleure sécurité dans les eaux du golfe de Guinée», a indiqué l'observatoire de promotion du développement durable des produits et services de l'industrie gabonaise (Oddig).

«La zone d'Afrique centrale, riche en pétrole, minéraux et bois, est exposée aux risques nucléaires et au-

tres du fait de la piraterie devenue un phénomène inquiétant dans la région», a expliqué le président de l'Oddig, Nicaise Moulobi.

Ce pôle d'«excellence sur les risques Nrbc devrait piloter depuis Libreville les questions liées à la sécurité du trafic maritime dans la sous-région», précise l'Observatoire, soulignant que le centre travaillera en harmonie avec tous les inter-

venants (gendarmerie, douanes, magistrats), lesquels seront dotés en matériel adéquat.

L'Oddig est conçu comme un outil novateur de gouvernance basé sur la mesure scientifique des activités humaines et d'accompagnement des politiques publiques en matière de lutte contre les risques nucléaires, radioactifs, biologiques et chimique.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Session extraordinaire lundi sur la situation en Centrafrique

Le Conseil des droits de l'Homme (CDH) tiendra, lundi prochain à Genève, une session extraordinaire consacrée à la situation en République centrafricaine, en proie à des violences communautaires depuis mars dernier, a indiqué l'ONU. Cette session a été convoquée à la suite d'une demande présentée au nom du groupe africain et signée par 36 pays membres du CDH.

Le Conseil prendra connaissance notamment d'un compte rendu complet d'une équipe dépêchée sur place par le Haut-commissariat aux droits de l'Homme (Hcdh) ainsi que d'une mise à jour de la situation des droits de l'Homme dans le pays, précise cette instance dans un communiqué. Les conclusions de cette équipe mettent en lumière «un cycle

de violations généralisées des droits de l'Homme et de représailles», ajoute le Hcdh qui fait état notamment d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de mauvais traitements, de viols et d'attaques délibérées contre des civils en raison de leur religion.

«Bien que le nombre de heurts semble avoir légèrement diminué ces derniers jours, environ 40 personnes ont été tuées depuis vendredi à Bangui et plusieurs cas d'enlèvements et de pillages à grande échelle ont aussi eu lieu», déplore-t-il.

Pour le Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Navi Pillay, l'état généralisé de non-droit et les violations flagrantes des droits humains mis en exergue dans ces conclu-

sions «confirment la nécessité d'une action urgente et de rendre des comptes».

L'insécurité qui s'empare de plusieurs zones de la République centrafricaine est due aux affrontements entre ex-rebelles de la Séleka et milices chrétiennes «anti-balaka», une situation qui s'est aggravée après le déploiement en décembre d'une opération de maintien de la paix sous mandat de l'ONU. En moins d'un mois, un millier de personnes ont été tuées par balles ou à l'arme blanche. D'après les Nations unies, environ 60% des déplacés sont des enfants et plus de 510 000 personnes sont hébergées à Bangui, soit plus de la moitié de la population de la capitale.

SYRIE:

Le croiseur russe Piotr Veliki escorté le transport de l'arsenal chimique

Le croiseur nucléaire lourd lance-missiles russe Piotr Veliki assure la sécurité du transport de l'arsenal chimique syrien destiné à être détruit, a rapporté le commandant de l'unité opérationnelle de la Marine russe en Méditerranée, Oleg Pechkourov.



«La tâche d'assurer la sécurité en mer des opérations de chargement en cours dans le port de Lattaquié (ouest de la Syrie) et de surveiller les navires norvégiens et danois transportant des composants d'armes chimiques syriennes est remplie par le croiseur nucléaire lourd lance-missiles russe Piotr Veliki, de l'unité opérationnelle de la Marine russe en Méditerranée», a annoncé M.Pechkourov cité par l'agence de presse Ria Novosti.

Il a, en outre, ajouté qu'un centre de coordination était déployé à bord du bâtiment de guerre russe afin d'assurer une interaction opérationnelle pendant le transport de l'arsenal chimique. Ou-

tre des représentants de la partie russe, il implique des officiers de communication danois, norvégiens et chinois. «A été mis en place un échange d'information opérationnel entre la mission de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), celle de l'ONU sur Chypre et en Syrie et des forces internationales déployées en mer. Je dirige en personne le travail du centre de coordination», a souligné M.Pechkourov. Il a précisé que le 7 janvier, le *Piotr Veliki* a escorté le vaisseau danois *Ark Futura* transportant un premier lot de l'arsenal chimique syrien. En septembre dernier, l'OIAC avait adopté un plan de désarmement chimique de la Syrie. Aux

termes de ce document, les substances chimiques les plus dangereuses devaient quitter la Syrie avant le 31 décembre pour être détruites en haute mer à bord du navire américain *Cape Ray*. Les sites utilisés pour leur production et leur stockage seront progressivement détruits entre le 15 décembre 2013 et le 15 mars 2014.

Toutefois, fin décembre, l'Organisation a annoncé que le délai fixé ne pouvait pas être tenu en raison d'une série de questions relatives à la sécurité, à des problèmes logistiques et à des conditions météorologiques. D'après l'OIAC, l'évacuation de l'arsenal chimique a débuté le 7 janvier.

PRODUITS CHIMIQUES SYRIENS La Russie participe «activement» à l'élimination

Le ministre russe de la Défense, Sergueï Choigou, a affirmé hier que les navires de guerre russes participaient «activement» à l'élimination de l'arsenal chimique syrien. «Actuellement, la Russie, en collaboration avec la communauté internationale, mène

une phase d'embarquement et de transport naval sécuritaire des armes chimiques syriennes», a indiqué M. Choigou. Les navires de la marine russe déployés en mer Méditerranée assurent la sécurité des navires norvégiens et danois transportant des compo-

santes d'armes vers leur site de destruction, à partir du port syrien de Latakia, a-t-il précisé. Le premier lot de matériel a été expédié le 7 décembre, entamant une phase cruciale d'un programme de désarmement soutenu par la communauté internationale.

Les Emirats arabes unis ne soutiennent pas l'opposition syrienne armée

Les Emirats arabes unis ne soutiennent pas l'opposition syrienne armée, a déclaré le Premier ministre émirati, le cheikh Mohammed ben Bachir Al Maktoum.

«Les Emirats arabes unis ne veulent pas s'ingérer dans les affaires de leurs voisins. Nous devons aider les réfugiés et ne pas nous immiscer dans les affaires

politiques. Nous ne soutenons pas les combattants de l'opposition syrienne en raison de la présence d'extrémistes dans leurs rangs», a indiqué le Premier ministre dans une interview accordée à la chaîne britannique BBC.

Dans le même temps, il a estimé que le président syrien Bachar Al-Assad devrait «quitter la scène politique». La

confrontation entre les autorités et l'opposition armée en Syrie se poursuit depuis mars 2011. Ce conflit a déjà fait plus de 100.000 morts et causé des pertes se chiffrant à 100 milliards de dollars. D'après les Nations unies, ce conflit civil a en outre fait trois millions de réfugiés et plus de 4 millions de déplacés à l'intérieur de la Syrie.

•Le président du CICR préoccupé par le sort des civils



Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, a déclaré lundi que «la crise syrienne, qui touchait des millions de civils, était d'une ampleur effarante et la réponse humanitaire était insuffisante».

Selon le CICR, au cours d'une visite de trois jours en Syrie, M. Maurer a rencontré des responsables du gouvernement syrien et il a demandé un meilleur accès humanitaire aux personnes ayant besoin de secours.

«Il ne fait aucun doute que la situation humanitaire en Syrie est catastrophique», a affirmé Peter Maurer, précisant : «Je suis très préoccupé de voir que la quasi-totalité

de la population est directement ou indirectement touchée par la spirale de violence et par les entraves à l'aide humanitaire».

Les fournitures médicales, les vivres et autres articles de secours essentiels commencent à manquer cruellement, surtout dans les zones assiégées, où la situation est critique, d'après le président du CICR. M. Maurer a insisté sur les difficultés auxquelles le CICR doit faire face pour apporter son aide à toutes les personnes qui ont besoin d'assistance dans le pays, y compris dans les zones contrôlées par l'opposition.

«Mais avec la recrudescence de la violence et

l'augmentation des besoins, notamment dans les zones assiégées, des actions concrètes doivent maintenant suivre pour que le CICR et le Croissant-Rouge arabe syrien bénéficient d'un meilleur accès sur le terrain», a-t-il indiqué.

Pendant ses entretiens avec les responsables du gouvernement syrien, il a rappelé la détermination du CICR à accroître son aide et à en faire bénéficier tous les Syriens, de part et d'autre des lignes de front, ainsi qu'à visiter les lieux de détention afin de s'assurer des conditions de détention et du traitement réservé aux personnes détenues en lien avec le conflit.

SÉRIE D'ATTAKES À BAGHDAD : 30 morts et plusieurs dizaines de blessés

Au moins 30 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées dans une série d'attaques lundi soir à Bagdad, indique un nouveau bilan fourni hier de sources médicales et sécuritaires. Quatre explosions à la voiture piégée ont secoué vers 18h00 heures locales quatre quartiers de Bagdad faisant 27 morts et des dizaines de blessés, ont précisé ces sources. Dans les environs de Maadani, au sud de la capitale irakienne, trois policiers ont été tués et six autres blessés dans une attaque contre un poste de contrôle de la police. Un précédent bilan faisait état de 12 morts et de plus de 55 blessés. Al'ouest de Bagdad, des hommes armés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL, groupe armé lié au réseau terroriste Al-Qaïda) et des membres de tribus hostiles au gouvernement contrôlaient toujours la ville de Fallouja et des quartiers de Ramadi, dans la province d'Al-Anbar. L'Irak a connu des violences très meurtrières en 2013, atteignant des niveaux inédits depuis les années 2006-2007, marquées par un conflit confessionnel.

Pour cette année, le bilan des violences depuis le 1^{er} janvier a déjà dépassé celui de l'ensemble de janvier 2013, avec plus de 400 morts. Face à cette récente escalade de violences, le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, en visite lundi en Irak, a appelé les responsables politiques irakiens à stabiliser une situation sécuritaire qu'il juge «inquiétante».

IRAN - IRAK Relations bilatérales et sécurité au centre d'une visite du chef de la diplomatie iranienne à Bagdad

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad-Javad Zarif, est arrivé mardi à Bagdad pour une visite officielle axée sur les relations bilatérales et l'évolution de la situation au Moyen-Orient, a-t-on affirmé de source officielle. «M. Zarif doit s'entretenir avec le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki et son homologue Hoshyar Zebari de la situation dans la région ainsi que des moyens permettant de renforcer les relations bilatérales», a indiqué cette source. La visite du ministre iranien des Affaires étrangères intervient un jour après celle du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon dans le pays.

NUCLÉAIRE: La prochaine rencontre Iran-AIEA reportée au 8 février

Les négociations entre les représentants de l'Iran et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le programme nucléaire de Téhéran, prévues la semaine prochaine, ont été reportées au 8 février, a annoncé hier l'agence de presse Reuters, citant une déclaration de l'AIEA.

La cause de ce report n'a pas été précisée, selon Reuters. Selon les informations diffusées auparavant par les médias, les parties devaient se rencontrer le 21 janvier à Téhéran pour évoquer les démarches à suivre en vue d'appliquer l'accord signé en novembre dernier à Genève. Aux termes de cet accord, Téhéran s'est engagé à suspendre pour une durée de six mois l'enrichissement d'uranium à plus de 5%, à stopper la mise en place du réacteur à eau lourde d'Arak et à autoriser les inspecteurs de l'AIEA à visiter les sites nucléaires iraniens. En contrepartie, les pays occidentaux ont accepté de ne pas imposer de nouvelles sanctions et de lever partiellement celles déjà en vigueur.

APS

ÉTATS - UNIS

Forte épidémie de grippe aux Etats-Unis, 15 décès en Arkansas

Au moins 15 personnes sont mortes du virus de la grippe cette saison dans l'Etat américain de l'Arkansas, ont annoncé hier les autorités sanitaires locales.

"Sept des 15 victimes avaient entre 25 et 50 ans", a indiqué l'épidémiologiste de l'Etat, Dirk Haselow, précisant que "la grippe semble cibler des tranches d'âge plus jeunes pendant cette saison".

Jusqu'à lundi, le nombre total de cas de grippe signalés dans l'Arkansas "s'est élevé à 5.300", mais selon les responsables, le bilan pourrait s'alourdir.

Le département de la Santé de l'Etat a exhorté les populations à se faire vacciner.

Plusieurs Etats américains, dont l'Arkansas et le Texas, ont été touchés cette saison par la grippe généralisée, notamment par le virus H1N1.

En décembre dernier, les autorités sanitaires avaient confirmé qu'au moins 13 patients étaient décédés du virus H1N1 à Houston, la plus grande ville du Texas et la 4e plus grande ville des Etats-Unis.

La Chine confirme un foyer de la grippe aviaire H5N1

La province du Hubei (centre) a signalé un foyer d'épidémie de grippe aviaire H5N1 chez des volailles, a annoncé lundi le ministère chinois de l'Agriculture.

Les poulets d'une ferme du village Wanjia du district Yangxin ont présenté des symptômes suspectés de la grippe aviaire, et 3.200 en sont morts le 7 janvier.

Le laboratoire national de référence de grippe aviaire a confirmé que l'épidémie était bien due au virus de la grippe aviaire H5N1 après avoir testé des échantillons collectés sur place, selon le ministère chinois de l'Agriculture. Les autorités locales ont fermé et stérilisé la zone infectée, où un total de 46.800 poulets ont été abattus et traités de manière sûre afin de prévenir la propagation de l'épidémie, selon le ministère.

La grippe aviaire est une maladie contagieuse d'origine animale, le virus qui n'affecte normalement que les oiseaux peut être fatal aux êtres humains.

GRIPPE AVIAIRE H7N9:

Trois nouveaux cas humains enregistrés dans l'est de la Chine

Trois nouveaux cas humains de grippe aviaire H7N9, dont un décès ont été confirmés dimanche dans la province du Zhejiang (est), ont annoncé lundi les autorités provinciales de la santé.

Les trois personnes, une femme de 75 ans et deux hommes de 78 ans, et 34 ans, sont originaires des villes de Zheji, Yiwu et Ningbo.

Le diagnostic de Mme Li a été établi samedi, ont indiqué les autorités sanitaires provinciales, ajoutant que cette patiente était décédée. Les deux autres patients se trouvent actuellement dans un état critique. Ces trois nouveaux cas portent à sept le nombre total d'infections humaines à la grippe aviaire au Zhejiang pour 2014.

Depuis le début de l'année, des cas humains de grippe aviaire ont également été rapportés dans les provinces du Fujian, du Jiangsu et du Guangdong, ainsi qu'à Shanghai.

APS

SAHARA OCCIDENTAL - MEXIQUE

Une délégation mexicaine en visite dans les camps de réfugiés sahraouis depuis hier



Une délégation mexicaine a entamé hier une visite dans les camps de réfugiés sahraouis et les territoires libérés, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). La délégation mexicaine est composée de trois députés, outre un écri-

vain-poète de la République dominicaine et une journaliste. La délégation tiendra une réunion avec le vice-président de l'Assemblée nationale sahraouie, puis rencontrera l'Association des familles des détenus et disparus sahraouis et

visitera le musée national sahraoui à Chahid el Hadef. Le programme de la visite qui durera jusqu'au 18 janvier comporte des rencontres avec les ministres de la Coopération et des Affaires étrangères ainsi qu'avec les représentants

de l'Union des femmes sahraouies et le président de l'Assemblée nationale sahraouie, outre la visite de la wilaya d'El-Ayoun (camps des réfugiés), du siège de l'Assemblée nationale et de la région libérée de Tifariti.

THAÏLANDE

Le gouvernement est en mesure de contrôler la situation

Le vice-Premier ministre thaïlandais Surapong Tovichakchaikul a déclaré hier que le gouvernement était capable de contrôler la situation actuelle, et qu'une série de mesures seraient mises en oeuvre pour assurer la sécurité des touristes. L'opération de «shutdown» de Bangkok (paralysie de Bangkok), lancée par les manifestants anti-gouvernementaux en vue de forcer le gouvernement intérimaire à démissionner, est entrée dans son deuxième jour. Dans la matinée, les manifestants ont assiégié le dé-

partement des Douanes, le ministère du Commerce et le ministère du Travail. Ce siège n'a pas entravé le fonctionnement de ces organes gouvernementaux, a affirmé M. Surapong. Les manifestants avaient plus tôt menacé de bloquer la Radio aéronautique de Thaïlande (Aerothai) à moins que la Première ministre Yingluck Shinawatra ne remette sa démission aujourd'hui. Si l'Aerothai est perturbée, tous les vols en partance ou à destination de la Thaïlande ainsi que les vols survolant le territoire du pays seront affectés, a expliqué M. Surapong, avant d'assurer que l'Aerothai ne ménagera aucun effort pour éviter le blocus.

CENTRAFRIQUE

Un hélicoptère français endommagé vendredi par un tir en plein vol

Un hélicoptère de l'armée française a été touché par un tir alors qu'il survolait Bangui, capitale de la Centrafrique vendredi, a confirmé l'état-major français cité par la presse mardi. «Un Fennec a effectivement été touché par un impact d'arme légère d'infanterie», a indiqué le porte-parole de l'état-major des armées Gilles Jaron au quotidien *Liberation*, précisant que «l'équipage de l'hélicoptère est sorti

indemne de l'incident».

Selon le journal, il s'agirait du premier incident de ce type depuis le lancement de l'opération militaire française Sangaris en Centrafrique, le 6 décembre dernier. Le tir a eu lieu vendredi dernier, soit le jour de l'annonce de la démission de l'ex-président de transition de la République centrafricaine (RCA), Michel Djotodia. L'armée française a lancé début décembre l'opéra-

tion Sangaris en coordination avec les forces militaires africaines déployées en RCA (la Mission internationale de soutien à la Centrafrique ou MISCA), après avoir reçu laval du Conseil de sécurité de l'ONU. Le 9 décembre dernier, au soir, deux soldats français sont morts à la suite d'une attaque armée les visant. Le contingent tricolore n'a, depuis lors, déploré aucune nouvelle perte humaine.



Reddition de 20 talibans dans le nord de l'Afghanistan

Une vingtaine d'insurgés talibans se sont rendus hier aux autorités afghanes dans la province de Baghlan (nord), a indiqué un responsable local.

«Avec ces frères qui se joignent au processus de paix, la sécurité sera améliorée dans la province de Baghlan», a affirmé le porte-parole du gouvernement provincial, Mahmoud Haqmal.

Ces individus étaient actifs dans les districts de Julga et Banu, a ajouté le porte-pa-

role, en assurant que le gouvernement ferait de son mieux pour leur trouver des emplois. Dimanche, 80 talibans avaient déposé leurs armes et se sont rendus aux autorités afghanes, portant à 140 le nombre d'insurgés ayant rejoint le processus de paix depuis le début de l'année. Selon des sources officielles afghanes, plus de 4.000 talibans ont déposé les armes et se sont rendus aux autorités au cours de l'année 2013. Mais ce chiffre ne peut être vérifié.

ARABIE SAOUDITE:

Des diplomates allemands attaqués

L'Allemagne a confirmé les rapports faisant état d'une attaque contre une voiture transportant deux diplomates allemands en Arabie Saoudite, a annoncé une porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères.

"La voiture a subi des tirs et a pris feu. Personne n'a été blessé. L'ambassade allemande et les services compétents saoudiens sont en train d'établir les circonstances de l'incident", a indiqué la porte-parole.

Auparavant, les médias locaux ont annoncé qu'une voiture diplomatique allemande avait été ciblée par un tir dans la ville d'Al-Awamiya, dans l'est du pays.

NIGERIA - CHINE

La Chine compte supprimer les visas d'entrée pour les diplomates et hauts fonctionnaires nigérians

La Chine compte supprimer les visas d'entrée pour les diplomates et hauts fonctionnaires nigérians, a annoncé une source officielle chinoise.

"Pékin a décidé, dans une première phase, d'offrir l'exemption de visa aux diplomates et hauts fonctionnaires de l'Etat nigérian", a déclaré l'ambassadeur chinois à Abuja, Deng Boqing cité hier par la presse locale, précisant que "cette nouvelle mesure allait entrer en vigueur à partir du 1^{er} février 2014".

La Chine compte également "œuvrer dans l'avenir avec le gouvernement nigérian à simplifier aux autres citoyens les procédures de demande de visa", a poursuivi l'ambassadeur.

Cette décision intervient suite à un accord conclu entre le président chinois Xi Jinping et son homologue nigérian Goodluck Jonathan, lors de sa visite officielle en juillet dernier à Pékin.

Les relations diplomatiques sino-nigériennes ont connu ces dernières années des progrès notables, faisant notamment du Nigeria le premier partenaire commercial de la Chine en Afrique.

Programme du mercredi 15 janvier 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h40 Série réaliste Mon histoire vraie
- 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h45 Météo
- 13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 7
- 15h35 Série humoristique Pep's
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h00 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Money Drop
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Loterie Tirage du Loto
- 20h37 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement humour C'est Canteloup
- 20h50 Série policière Les experts 7 Inédit
- 21h35 Série policière Les experts 7
- 22h25 Série policière Les experts 7
- 23h20 Série policière Les experts 7

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
- 09h55 Magazine de société C'est au programme
- 10h55 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 13h00 Météo 2
- 13h03 Journal
- 13h48 Météo 2
- 13h50 Magazine du consommateur Consomag
- 14h00 Magazine de société Toute une histoire
- 15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
- 16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
- 17h50 Jeu Mot de passe
- 18h20 Jeu Mot de passe
- 18h55 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h43 Météo 2
- 20h45 Téléfilm dramatique Paradis amers 7 Inédit
- 22h25 Magazine de découvertes La parenthèse inattendue 7

3

- 07h49 Dessin animé Les Dalton
- 08h03 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan
- 08h27 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 08h33 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 08h40 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 08h46 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 08h52 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 09h03 Téléfilm d'animation Scooby-Doo au pays des pharaons
- 10h16 Série d'animation Ultimate spider-man Inédit
- 10h38 Emission jeunesse Comment dessiner ?
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h55 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Débat Questions au gouvernement
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h05 Rallye-raide Le journal du Dakar
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Sport Lyon (L1) / Marseille (L1) 7
- 22h50 Football Tous les buts
- 23h20 Météo
- 23h25 Grand Soir 3
- 23h55 Divertissement Les chansons d'abord 7

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
- 08h08 La météo
- 08h10 Divertissement Zapping
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h40 Série d'aventures Merlin
- 09h20 Série d'aventures Merlin
- 10h05 Série marionnettes Gorg et Lala
- 10h15 Magazine d'actualité Le tube
- 10h48 Série humoristique Pendant ce temps...
- 10h50 Film d'animation L'étrange pouvoir de Norman 777
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Humour Gaspard Proust 7
- 15h40 Court métrage Fuck UK
- 15h55 Série d'animation Babioles
- 16h00 Film d'aventure L'odyssée de Pi 777
- 18h00 Divertissement Zapping
- 18h05 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h40 Le JT
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Comédie Pauline détective 7 Inédit
- 22h35 Comédie Max 7
- 23h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 777

M

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
- 08h05 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
- 08h30 Série d'animation Lanfeust Quest
- 09h00 Météo
- 09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h00 Météo
- 10h05 Jeu Les reines du shopping
- 11h00 Série humoristique Drop Dead Diva
- 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Téléfilm humoristique Ma mère est un robot
- 15h40 Série policière Body of Proof 7
- 16h25 Jeu Les reines du shopping
- 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
- 18h40 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 20h50 Magazine de société On ne choisit pas ses voisins 7 Inédit
- 23h00 Magazine de société On ne choisit pas ses voisins

TÉLÉ

La sélection

20h50

Les experts



Résumé

Russell et Finn se rendent dans une maison pour enquêter sur la disparition d'un enfant de 5 ans, Harper, et de sa nounou, Shelby. Les enquêteurs trouvent des traces de sang dans la chambre de l'enfant, remarquent la disparition de divers objets et commencent à interroger le père quand, soudain, le courant est coupé. Il s'agit d'une panne générale qui touche toute la ville. Privés de leurs instruments les plus perfectionnés, les experts doivent continuer à mener l'enquête avec les moyens du bord. Sara et Nick suivent des traces de sang laissées dans le jardin pendant que Greg et Morgan, rentrés au laboratoire, procèdent à diverses analyses...

2**20h45**

Paradis amers



Résumé

Hugo, qui a souvent dû déménager au gré des affectations de ses parents, apprend que la prochaine destination de la famille sera Mayotte, petit bout de France perdu au cœur de l'océan Indien. Seul élève blanc de sa classe, il a du mal à s'adapter : les bidonvilles, la chaleur, la façon d'appréhender le monde, les relations amoureuses. Pourtant, c'est au retour en métropole que le choc est le plus brutal. Frénésie des soldes, invasion des marques, publicités tapageuses et surconsommation. Au regard de ce qu'il a vécu sous les tropiques, tout revole Hugo et le dégoite. Il entre en résistance et ses parents éprouvent de plus en plus de difficultés à le comprendre...

3**20h45**

Lyon (L1) / Marseille (L1)



Résumé

Comme on se retrouve ! Un mois exactement après leur confrontation en championnat, Lyonnais et Marseillais foulent à nouveau la pelouse de Gerland avec, en point de mire, une place dans le dernier carré de la Coupe de la Ligue. Le 15 décembre dernier, les coéquipiers de Clément Grenier et de Maxime Gonalons avaient largement dominé les Phocéens, sans toutefois concrétiser leur supériorité au tableau d'affichage (2-2). Les Gones, encore frustrés par ce résultat, seront-ils plus efficaces ce soir ? ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

CANAL+**23h40**

Pauline détective



Résumé

Pauline, la quarantaine, travaille comme maquettiste dans une revue qui consacre ses pages aux enquêtes criminelles les plus sordides. Epanouie dans son activité professionnelle comme dans sa vie privée, Pauline se sent en sécurité. Lorsque son compagnon la quitte à la veille des grandes vacances, elle s'effondre. Pour lui remonter le moral, sa soeur et son beau-frère l'emmènent dans un palace au soleil. Mais voilà, Pauline s'ennuie, et plutôt que de profiter du luxe ambiant, elle se convainc qu'un crime a été commis au sein de l'établissement. L'affaire tombe bien pour Pauline. L'apprentie détective se lance aussitôt dans une enquête frénétique. Un séduisant maître-nageur la seconde dans ses investigations...

M**20h50**

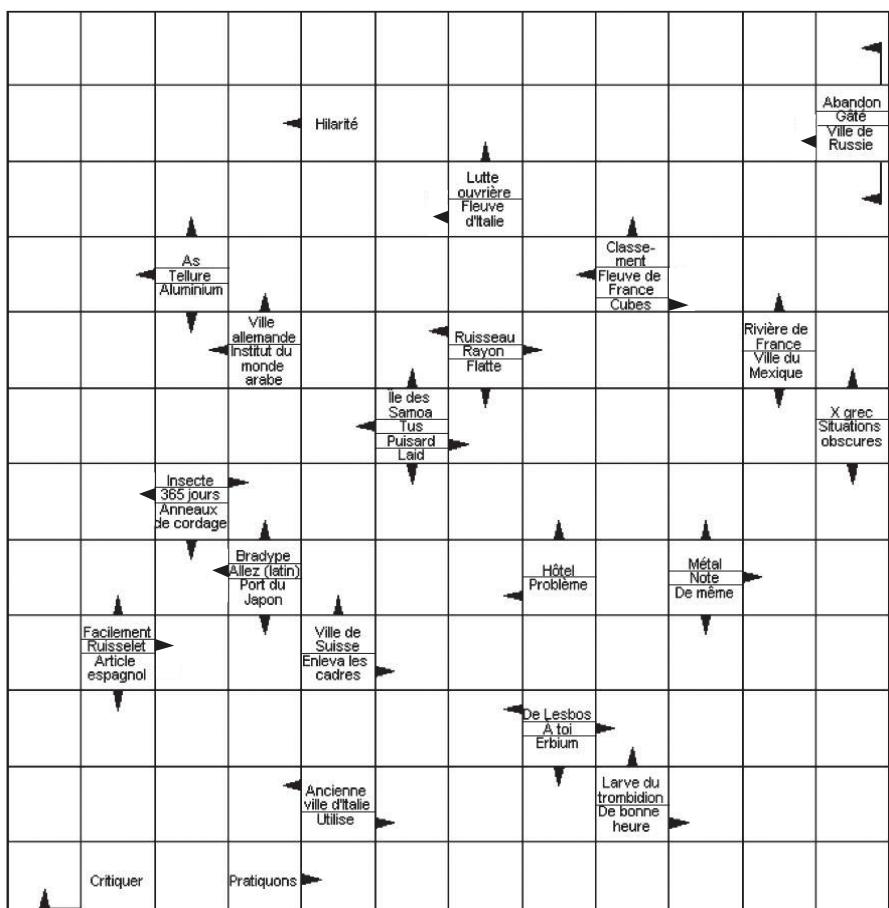
On ne choisit pas ses voisins



Résumé

Au sommaire : Auxerre : Virginie et Jean-Marie, Nathalie Près d'Auxerre, Virginie, Jean-Marie et leurs trois enfants ont accès à leur rêve en achetant une maison à la campagne. Mais depuis deux ans, le pavillon mitoyen est occupé par Nathalie et ses enfants. Lorsque Nathalie, qui a choisi d'exercer son métier d'infirmière la nuit pour consacrer ses journées à ses enfants, quitte le domicile, ces derniers ne se préoccupent guère de la tranquillité des voisins. Portes qui claquent, karoké, bruits de talons, Virginie n'en peut plus. Nathalie et sa famille pourront-ils en prendre conscience ? Chelles : Pierre et Joselyne, Yannick et Julie La quiétude de Pierre et Joselyne est mise à mal par les travaux entrepris par Yannick, leur voisin, pour rénover sa maison. Le couple parviendra-t-il à faire prendre conscience à Yannick de ces nuisances ?

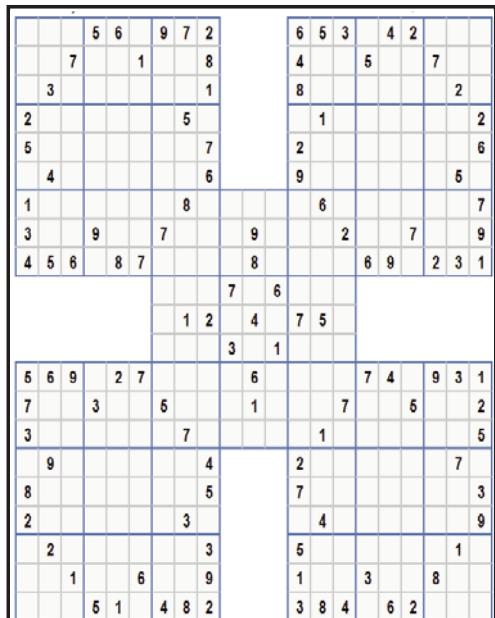
Mots fléchés n°481



Samouraï-sudoku n°481

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



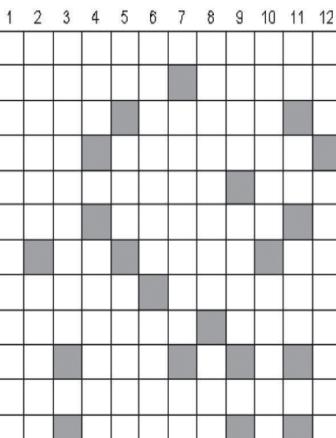
Mots croisés n°481

Horizontalement:

1. Organite cytoplasme que de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas Violentement, à coups répétés
3. Saison - Infini
4. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
5. Armée, à l'époque féodale - Excréments
6. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélenium 8. Fret d'un bateau - Marteau de couverre
7. Agacés - Qui a une saveur aigre
8. Technétium - Larve
9. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
10. Einsteiniun - Mariages

Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'état, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
11. Confére - Prefixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes



7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à Celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 15 Janvier

1999 : glissements de terrain et inondations autour de Caracas. Le bilan est évalué à 50 000 morts et autant de blessés.

1999 : référendum sur l'adoption d'une nouvelle constitution au Venezuela.

2000 : fermeture définitive de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

2003 : premier cas de grippe aviaire en Corée du Sud.

2005 : première élection législative démocratique en Irak.

2005 : démission du Premier ministre palestinien Ahmed Qorei.

2010 : résolutions n° 1956, n° 1957 et n° 1958 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

Célébrations :

- Pays-Bas, Antilles néerlandaises, Aruba : Koninkrijksdag (Fête du Royaume), commémore la signature de la Charte du Royaume des Pays-Bas en 1954.

- Aurigny : Homecoming Day, célébrant le premier retour des habitants de l'île en 1945 après l'évacuation massive de juin 1940.

- États-Unis : Bill of Rights Day, commémorant la ratification en 1791 des 10 premiers amendements de la Déclaration des Droits

- Espéranto : Jour de Zamenhof, célèbre la naissance du fondateur de la langue espéranto, ainsi que la littérature en espéranto.



Coupe d'Afrique des nations de handball

Du 15 au 26 janvier à Alger

Bonne préparation des sélections algériennes

S. Ben

Les derniers jours précédents l'entame de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations sont mis à profit par nos deux équipes nationales se sont bien préparées pour atteindre leur objectif dont au minimum se qualifier au Mondial 2015.

Ainsi, les Messieurs, sous la férule du coach Zeguelli Reda ont effectué leur dernier stage dans la capitale, Budapest en Hongrie, ont eu comme dernier sparring-partner le Koweït qu'ils ont battu 31 à 20 (mi-temps : 13-10), en match amical. Il s'agissait du dernier test amical des Verts en terre hongroise, après la double confrontation contre le Bahreïn de l'ex-sélectionneur national Salah Bouchekriou, marquée par une défaite surprise 28-27 puis une victoire 23-20.

Le retour des hommes de Réda Zeguelli à Alger s'est effectué vendredi dernier, soit une semaine jour pour jour depuis leur départ pour la capitale Budapest. Les



Verts devaient affronter le Gabon ou le Sénégal en amical, mais leur choix s'est finalement porté sur la Libye, les deux premières équipes n'étant pas encore arrivées. Et c'est ainsi que la sélection algérienne de handball (messieurs) a battu son homologue libyen 22 à 17 (mi-temps : 12-7), dans la soirée de lundi dernier à la salle Harcha Hacène (Alger). Cette confrontation a permis à

l'entraîneur national Réda Zeguelli d'apporter les dernières retouches à son équipe, notamment sur le plan tactique, avant l'entame officielle de la compétition demain à Harcha (18h15) contre le Nigeria. Lors du premier tour de la CAN-2014, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. Les Libyens,

quant à eux, joueront dans la poule A avec la Tunisie, championne en titre, l'Egypte, le Sénégal, le Gabon et le Cameroun.

Pour ce qui est de l'équipe dames, coachée par Achour Karim et secondé par Nafila Djamilia, c'est dans la capitale de la Hongrie qu'elles ont effectué leur dernier stage. Quelques jours après leur retour de Serbie où elles ont disputé le Mondial, elles ont eu le

temps d'évacuer les effets de leur séjour serbe. Ayant rallié la ville de Budapest, les joueuses locales ont été rejointes par leurs co-équipières évoluant en Europe. Et c'est ainsi qu'elles se sont inclinées jeudi dernier face à leurs homologues anglaises sur le score de 22 à 18. C'est la deuxième défaite du sept algérien face au même adversaire après celle essayée mercredi sur le score de 19 à 15.

Les Algériennes, entraînées par le duo Karim Achour - Nafila Daouaouda Djamilia, ont effectué un stage d'une semaine dans la capitale hongroise. Lors du premier tour de la coupe d'Afrique, le Sept algérien jouera dans le groupe A avec le Sénégal, le Cameroun et la RD Congo. Les joueuses de l'entraîneur Karim Achour entameront la compétition face au Sénégal demain (14h30) à la salle Harcha Hacène (Alger).

De son côté, l'Angola de l'entraîneur Vivaldo Eduardo évoluera dans le groupe B, composé également de la Tunisie, vice-championne d'Afrique, du Congo et de la Guinée.

KARIM ACHOUR (SÉLECTIONNEUR DE L'ALGÉRIE)

«Atteindre le dernier carré, un objectif réaliste»

La sélection algérienne féminine de handball prendra part à la 21^e Coupe d'Afrique des nations de handball, prévue du 15 au 26 janvier à Alger, avec l'objectif de se qualifier au Mondial-2015 au Danemark, a déclaré le sélectionneur national, Karim Achour. «J'espere que nous parviendrons à nous qualifier d'abord à la demi-finale de la Coupe d'Afrique et ensuite décrocher une qualification au Mondial-2015 du Danemark, un objectif réaliste vu que cette compétition va se dérouler sur notre sol et devant le public algérien», a déclaré Karim Achour.

Karim Achour a pris les commandes de la sélection algérienne féminine au lendemain des championnats du monde qui se sont déroulés à Belgrade (Serbie) en remplacement du duo Almeur-Ait Ourab.

«Quand j'ai commencé ma mission de

sélectionneur avant le début des Jeux méditerranéens-2013 de Mersin en Turquie, c'était pour faire un travail à long terme, mais avec la crise qui a secoué la fédération de handball, à ce moment là, les problèmes ont commencé», a-t-il précisé.

Pour le nouveau sélectionneur national : «Au lieu de conforter l'entraîneur dans son travail, ils ont essayé de m'imposer la composante avec laquelle je doit travailler, ce qui m'a poussé à remettre ma démission».

Revenant aux objectifs assignés à la sélection algérienne lors de cette compétition africaine qui va se dérouler à Alger, Karim Achour s'est montré «prudent et réaliste».

«Le discours a été honnête avec le DTN, on ne m'a pas demandé la lune. On ne m'a pas demandé un classement précis en Coupe d'Afrique. Nous n'allons pas acc-

complir des miracles en trois semaines de travail, mais je sais que nous pouvons sauver les meubles, c'est-à-dire faire mieux qu'en 2012, lorsque nous avons terminé à la 4^e place», a-t-il ajouté.

Pour l'ancien entraîneur du HBC El Biar et GS Pétrolier (dames), l'Algérie a un bon groupe constitué de joueuses chevronnées et des jeunes qui veulent bien faire.

«J'ai entraîné beaucoup d'entre elles au GS Pétrolier et au HBC El Biar, et j'en connais d'autres depuis mon récent passage en équipe nationale. C'est le même groupe et je sais qu'elles vont adhérer à mon projet. Je suis retourné parce que je n'ai pas voulu laisser ces jeunes filles abandonnées. Si la Coupe d'Afrique se déroulait ailleurs, je n'aurais jamais accepté cette mission», a-t-il dit.

En vue de cette échéance, les Algériennes ont effectué un stage pré-compétitif à Budapest (Hongrie), au cours duquel quatre matches amicaux ont été disputés, face à la sélection anglaise (deux défaites), et contre deux équipes locales (deux défaites).

«La préparation avait commencé au mois de juillet dernier, et s'est poursuivie jusqu'au dernier stage en France. Je suis satisfait des préparatifs, d'autant que cela fait longtemps que nous n'avons pas effectué une préparation aussi intensive avec des matches amicaux au menu», a-t-il relevé.

Lors du premier tour de la coupe d'Afrique, le Sept algérien jouera dans le groupe A avec le Sénégal, le Cameroun et la RD Congo.

Le groupe B est composé de l'Angola, championne d'Afrique en titre, de la Tuni-

Solution Samurai-sudoku N°480

3	7	9	2	5	1	8	4	6
5	2	6	8	4	7	9	3	1
1	8	4	9	3	6	2	7	5
6	5	1	3	2	9	4	8	7
2	4	7	6	1	8	5	9	3
9	3	8	4	7	5	6	1	2
8	1	3	5	9	2	7	6	4
7	9	2	1	6	4	3	5	8
4	6	5	7	8	3	1	2	9

3	6	7	5	4	9	8	2	1
1	9	5	8	2	3	7	4	6
4	8	2	7	6	1	3	5	9
2	7	1	9	8	5	4	6	3
5	3	8	6	1	4	9	7	2
6	4	9	2	3	7	1	8	5
8	2	3	1	7	6	5	9	4
9	8	2	3	1	7	6	5	9
5	3	9	8	2	1	6	4	7

Solution Mots Croisés N°480

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
GU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Solution Mots Fléchés N°480

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■R.E
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
ETTOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE



Coupe d'Afrique des nations de handball

Du 15 au 26 janvier à Alger

PRÉPARATION: La sélection marocaine battue à quatre reprises en Tunisie

La sélection marocaine de handball (messieurs) a été battue à quatre reprises lors de matchs amicaux organisés durant son stage de préparation en Tunisie (4 au 11 janvier) à la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) prévue du 16 au 25 janvier à Alger, a-t-on appris de sources sportives.

Les hommes de l'entraîneur Noureddine Bouhaddouz se sont inclinés devant les équipes locales respectivement l'Etoile du Sahel (16-19), le Club Africain (17-25), l'Espérance de Tunis (20-23) et AS. Hammamet (24-25). La formation marocaine qui a rejoint Casablanca dimanche soir devrait rallier Alger hier, deux jours avant le début de la compétition. Le Maroc est classé dans le groupe B en compagnie de l'Algérie (pays hôte), du Congo, de la RDC, de l'Angola et du Nigeria. Le groupe A est composé de la Tunisie (tenant du titre), de l'Egypte, du Cameroun, du Gabon et de la Libye.

CAHB Arrivée du président à Alger

Le président de la Confédération africaine de handball (CAHB), le Béninois Mansourou Arémou, est arrivé dans la nuit de lundi à mardi à Alger en prévision de la 21^e Coupe d'Afrique des nations messieurs et dames (CAN-2014) qui aura lieu à Alger du 15 au 26 janvier. Le patron de l'instance continentale était accompagné du président de la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Allemand Manfred Prausse.

Mansourou Arémou préside ce mardi une réunion de coordination avec les délégués de la CAHB et devrait animer une conférence de presse conjointe avec le président du comité d'organisation (COCAN), Saïd Bouamra, aujourd'hui à la salle de conférence de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'heure de la tenue de cette rencontre avec les médias n'a pas encore été fixée en raison de l'arrivée tardive des

journalistes accrédités pour la couverture des matchs de la CAN-2014. Quant au président de l'IHF, l'Egyptien Hassan Mostafa, il est attendu en Algérie le 22 janvier pour assister aux quarts, demies et finale de cette compétition africaine dont la dernière édition organisée à Alger remonte à l'année 2000.

Vingt sélections dont 8 féminines représentant 13 pays animeront la CAN-2014 qualificative aux Mondiaux-2015.

MOUNA CHEBAH (TUNISIE) «A Alger pour le titre continental»

La sélection tunisienne de handball (dames) fera le déplacement à Alger pour prendre part à la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), qui aura lieu du 15 au 26 janvier, avec l'ambition de remporter le titre et détrôner ainsi l'Angola, l'éternel favori pour la consécration, a indiqué la joueuse tunisienne, Mouna Chebbah. "La sélection nationale nourrit des ambitions légitimes eu égard au net progrès qu'elle a accompli et au niveau honorable montré lors du Mondial-2013 organisé en Serbie", a déclaré la handballeuse à l'agence Tunis Afrique Presse (TAP).

"La Tunisie compte des éléments de grande valeur qui sont en pleine forme et feront tout leur possible pour matérialiser leur bon état de santé sur le terrain et livrer des prestations honorables à l'instar des performances au Mondial de Serbie qui nous ont valu la coupe du Président", a ajouté la joueuse de Viborg (Danemark), soulignant que "la sélection anglaise sera le principal adversaire du Sept national". Concernant les chances de la Tunisie en coupe d'Afrique, Chebbah a fait observer que "la formule de la compétition met le Sept national face-à-face avec la sélection anglaise, tenante du titre et principal adverse, dès le premier tour. Mais cela ne nous-estime en rien les autres adversaires congolais et algérien". Malgré tout, Chebbah estime que "la course pour le titre sera circonscrite à l'Angola et à la Tunisie. Mais nous allons négocier le tournoi match par match car notre objectif reste la reconquête du titre et satisfaire les attentes du public tunisien", a-t-elle conclu.

Lors du premier tour de la CAN-2014, la Tunisie évoluera dans le groupe B aux côtés de l'Angola, du Congo et de la Guinée. Le groupe A est composé de l'Algérie, du Cameroun, de la RD Congo et du Sénégal.

S. B.

5 outsiders à l'assaut des Verts

Le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria, adversaires de la sélection algérienne messieurs de handball en phase de groupes de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball, CAN-2014, prévue du 15 au 26 janvier à Alger, sont des habitués des rendez-vous continentaux, même si leur palmarès reste jusque-là vierge.

Nigeria: le petit poucet du groupe B

Le Nigeria n'est pas une grande nation de handball dans un pays où le football est roi. Et ce n'est pas par hasard, si l'Algérie a choisi ce pays comme premier adversaire lors de cette compétition. Après avoir manqué l'édition 2012 au Maroc, le sept nigérian a validé son billet pour la 21^e édition d'Algier avec l'objectif de réaliser le meilleur résultat possible. En neuf participations à la CAN, le Nigeria n'a jamais réussi à monter sur le podium avec la meilleure performance, une quatrième place en 1998.

RD Congo: les Congolais décidés à réussir un coup

La sélection nationale de la RD Congo, second adversaire de l'équipe algérienne le 17 janvier pour le compte de la deuxième journée du groupe B s'est bien préparée pour cette compétition africaine.

Les Léopards ont repris, depuis une semaine, les entraînements au stade des Martyrs sous la direction de l'entraîneur Abou Samba Gumba. Les joueurs évoluant en Europe ont rejoint l'équipe à partir du 5 janvier avant de ral-

lier Alger. Le handballeur Landa viendra de l'Angola tandis qu'Okito qui évolue au Maroc sont déjà à Kinshasa. L'équipe congolaise comptera également sur deux autres handballeurs, Mayala et Lezi qui jouent au Maroc. Un contingent de 4 ou 6 joueurs évoluant au pays fera également le déplacement à Alger.

Maroc: confirmer la progression continentale

La sélection du Maroc est incontestablement l'une des équipes africaines qui a la plus progressé sur le plan africain lors de la dernière décennie, comme le prouve son classement au cours des dernières CAN avec notamment une troisième place sur le podium en 2006. Les Marocains qui ont terminé quatrième chez eux lors de la can-2012 sont bien décidés à confirmer leur progression et, pourquoi pas, décrocher une place pour le prochain mondial-2015 au Qatar.

En prévision d'Algier, le sept marocain a entamé samedi dernier son ultime stage de préparation en Tunisie. Dirigée par l'entraîneur Noureddine Bouhadouz, l'équipe marocaine a disputé quelques rencontres amicales contre des clubs locaux dont le premier face au Club Africain perdu sur le score de 25-17.

Angola: faire mieux qu'en 2012

La sélection angolaise dont le meilleur résultat lors de ses participations remonte à l'édition 2004 avec une troisième place aux dépens de l'Algérie 31-30, voudrait bien rééditer cette performance au rendez-vous d'Algier même si la mission s'annonce extrêmement difficile pour

les Angolais. Pour réaliser cet objectif, le sept angolais sous la conduite de l'entraîneur Filipe Cruz a effectué un stage de préparation en Serbie ponctué par cinq matches amicaux contre des équipes serbes, Crucha Mokrin (38-23) et Pick (44-23) et face à la Libye (29-17).

Pour la CAN-2014, l'Angola devra se passer des services d'Osvaldo Mulenessa à cause d'une blessure à la cheville. Le joueur de Kabuscorp de Palanca, qui espérait faire ses débuts dans la CAN-2014, n'a pas récupéré à temps pour être parmi le groupe retenu pour cette compétition. Pour le coach angolais, l'équipe a bien travaillé en Serbie et s'est améliorée au fil du stage effectué en Serbie et n'a pas caché son optimisme de faire mieux que la sixième place occupée lors de la précédente édition au Maroc en 2012.

Congo: les Diables Rouges pour une bonne participation

L'équipe du Congo, quatrième adversaire de l'Algérie lors du premier tour de la CAN-2014, est une équipe qui a rarement brillé lors du rendez-vous africain, à l'exception de la 2^e place obtenue en 1983 en Egypte après sa défaite en finale face à l'Algérie. En prévision de la CAN-2014, la Fédération congolaise de handball a nommé le 22 novembre 2013, Michel Mberi en qualité de superviseur technique chargé de la préparation de l'équipe nationale, alors que Roussel Samba et Regis Matongo avaient été nommés entraîneurs nationaux des Diables Rouges avec l'objectif de faire bonne figure dans le groupe B.

APS

Programme complet du tournoi masculin

Demain 16 janvier:

—Groupe A:

- 10h00 : Egypte - Sénégal (Harcha)
- 12h15 : Tunisie - Libye (Coupole)
- 12h15 : Cameroun - Gabon (Chéragea)

—Groupe B

- 10h00 : Congo - RD Congo (Chéragea)
- 12h15 : Maroc - Angola (Harcha)
- 18h00 : Algérie - Nigéria (Harcha)

Vendredi 17 janvier:

—Groupe A:

- 16h15 : Libye - Sénégal (Coupole)
- 18h30 : Gabon - Tunisie (Coupole)
- 20h15 : Cameroun - Egypte (Harcha)

—Groupe B

- 14h00 : Congo - Maroc (Coupole)
- 15h45 : Nigéria - Angola (Harcha)
- 18h00 : RD Congo - Algérie (Harcha)

Samedi 18 janvier:

—Groupe A:

- 15h45 : Sénégal - Tunisie (Harcha)
- 18h30 : Libye - Cameroun (Coupole)
- 20h15 : Egypte - Gabon (Harcha)

—Groupe B

- 14h00 : Nigeria - Congo (Coupole)
- 16h15 : Maroc - RD Congo (Coupole)
- 18h00 : Algérie - Angola (Harcha)

Dimanche 19 janvier: Repos

Lundi 20 janvier:

—Groupe A:

- 14h00 : Sénégal - Gabon (Coupole)
- 15h45 : Tunisie - Cameroun (Harcha)
- 18h30 : Egypte - Libye (Coupole)

—Groupe B

- 16h15 : Angola - RD Congo (Coupole)
- 18h00 : Algérie - Congo (Harcha)
- 20h15 : Maroc - Nigéria (Harcha)

Mardi 21 janvier :

—Groupe A:

- 13h30 : Sénégal - Cameroun (Harcha)
- 16h15 : Gabon - Libye (Coupole)
- 20h15 : Tunisie - Egypte (Harcha)

—Groupe B

- 15h45 : Angola - Congo (Harcha)
- 18h00 : Algérie - Maroc (Harcha)
- 18h30 : RD Congo - Nigeria (Coupole)

Quarts de finale (mercredi 22 janvier):

- 1. 1er A - 4e B (Harcha)
- 2. 1er B - 4e A (Harcha)
- 3. 2e A - 3e B (Harcha)
- 4. 2e B - 3e A (Harcha)

Demi-finale (vendredi 24 janvier):
Vainqueur 1 - Vainqueur 3 (Harcha)
Vainqueur 2 - Vainqueur 4 (Harcha)

Finale et match de classement (samedi 25 janvier).

N.B: les horaires des matches du second tour seront fixés à la fin du tour préliminaire.

EQUIPE NATIONALE

Les choses sérieuses commencent pour Halilhodzic et son staff



S. Ben

Après les divergences entre le président de la Fédération algérienne de football et le sélectionneur principal de l'équipe nationale algérienne, le Bosnien Vahid Halilhodzic arrêtées par l'intervention du ministre de la Jeunesse et des Sports qui a appelé à la réconciliation, la FAF a affirmé que le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie continuera d'exercer sa mission à la tête des Verts en prévision de la coupe du Monde 2014 au Brésil, conformément au contrat qui lie les deux parties. En attendant une réunion entre les deux responsables prévue en principe le 5 février prochain, le sélectionneur des Verts devrait rentrer en Algérie cette semaine pour mettre au point le programme des Verts.

Halilhodzic doit discuter avec son adjoint Toufik Korichi et l'autre adjoint, non encore reconnu par la FAF, Tafsaout ainsi que le préparateur physique Cyril Moine et Samir Briksi, chargé de la supervision des adversaires des Verts pour mettre au point les retouches au programme des Verts. Pour le moment, seul le match du 5 mars entre l'Algérie et la Slovénie est officielisé.

Pour les autres dates, du 31 mai et 4 juin, rien n'a encore été décidé, malgré quelques contacts avec certaines fédérations européennes et asiatiques. Si certaines informations ont avancé le nom du Japon comme éventuel adversaire des Verts le 31 mai prochain à Blida, nos confrères du quotidien sportif *Le Buteur* de samedi dernier ont annoncé que « Le Japon s'est excusé auprès de la FAF car ils sont concentrés sur une tournée aux Etats-Unis ».

Et là, on évoque l'autre possibilité c'est-à-dire la Chine. Lors de sa dernière réunion avec son staff technique et les responsables de la FAF tenue le mois dernier à Sidi Moussa, le sélectionneur national avait arrêté son programme pour les matches amicaux. Quant au dernier match pour le 5 juin rien n'a encore été décidé. Et ce serait certainement lors de la prochaine réunion Halilhodzic-Raouroua que tout s'éclaircira. En attendant, cela n'empêche pas le staff technique et à sa tête Halilhodzic de superviser les joueurs algériens susceptibles de faire partie de la liste des Verts avant de trancher définitivement sur les 23 du Mondial.

Halilhodzic avait déclaré auparavant qu'il n'y avait aucun délai pour répondre à la demande de prolongation de son contrat avant la fin du mois en cours, précisant qu'il prendra sa décision après le Mondial 2014.

Quant à Raouroua, il avait fixé à l'entraîneur Halilhodzic un délai jusqu'à fin janvier courant pour connaître sa réponse sur une éventuelle prolongation de contrat, et qu'il choisira son successeur en temps voulu, s'il refuse de prolonger son contrat.

Au Brésil, l'Algérie évoluera dans

le groupe H avec la Belgique, la Russie et la République de Corée. Place, donc, à la réconciliation et le coach Halilhodzic qui était absent la semaine dernière car étant au chevet de son beau-père malade a contacté son staff pour mettre au point le programme des Verts et surtout la supervision des joueurs aussi bien en Algérie qu'à l'extérieur du pays.

Halilhodzic doit discuter avec son adjoint Toufik Korichi et l'autre adjoint, non encore reconnu par la FAF, Tafsaout ainsi que le préparateur physique Cyril Moine et Samir Briksi, chargé de la supervision des adversaires des Verts pour mettre au point les retouches au programme des Verts.

Pour le moment, seul le match du 5 mars entre l'Algérie et la Slovénie est officielisé.

Pour les autres dates, du 31 mai et 4 juin, rien n'a encore été décidé, malgré quelques contacts avec certaines fédérations européennes et asiatiques. Si certaines informations ont avancé le nom du Japon comme éventuel adversaire des Verts le 31 mai prochain à Blida, nos confrères du quotidien sportif *Le Buteur* de samedi dernier ont annoncé que « Le Japon s'est excusé auprès de la FAF car ils sont concentrés sur une tournée aux Etats-Unis ».

Et là, on évoque l'autre possibilité c'est-à-dire la Chine. Lors de sa dernière réunion avec son staff technique et les responsables de la FAF tenue le mois dernier à Sidi Moussa, le sélectionneur national avait arrêté son programme pour les matches amicaux. Quant au dernier match pour le 5 juin rien n'a encore été décidé. Et ce serait certainement lors de la prochaine réunion Halilhodzic-Raouroua que tout s'éclaircira. En attendant, cela n'empêche pas le staff technique et à sa tête Halilhodzic de superviser les joueurs algériens susceptibles de faire partie de la liste des Verts avant de trancher définitivement sur les 23 du Mondial.

Aux dernières nouvelles, on évoque la possibilité de retrouver ce jeune Franco-Algérien Nabil Bentaleb (19 ans) qui joue à Tottenham dans l'effectif des Verts. Et la prospection est donc bien relancée bien que Vahid avait averti après le tirage au sort qu'il n'a pas l'intention de faire appel à de nouveaux joueurs pour peu qu'il ne tienne pas promesse car ce serait un gage d'irrespect à sa profession même...

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DAIRA DE HASSI MESSAOUD

COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

N.I.F : 098430045055810

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 /2014

Le Président de L'assemblée Populaire Communale de Hassi Messaoud lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

REALISATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE COMMUNAL DE HASSI MESSAOUD.

L'opération est répartie en 05 lots comme suit :

Lot N° 01 : Casier et voiries

Lot N° 02 : Bâtiments de services. Clôture, Parking et aménagement

Lot N° 03 : Centre de tri.

Lot N° 04 : Bâche à eau, cuve à gasoil, réseau d'assainissement et réseau d'A.E.P

Lot N° 05 : Eradication de l'ancienne décharge

Les soumissionnaires ayant la qualification conformément au cahier des charges, intéressés par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès au siège de la COMMUNE DE HASSI MESSAOUD.

Bureau du marché contre paiement 2000.00 DA

Le dossier de soumission est accompagné des pièces réglementaires (citées dans le cahier des charges) :

- Offre Technique :

N°	Désignation des pièces
01	Copie légalisée du statut notarié pour les sociétés concernées
02	La déclaration de probité dûment rempli, daté et signé.
03	La déclaration à souscrire renseignée et signée
04	Cahier des charges dûment signée, et datée
05	Copie légalisée du certificat de qualification, en cours de validité à la date de dépôt des offres.
06	Copie légalisée du registre de commerce
07	Copie légalisée du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date de dépôt des offres.
08	Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres.
09	Copie légalisée de la Carte d'immatriculation fiscale
10	Copie légalisée de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date de dépôt des offres
11	Copie légalisée de la mise à jour CASNOS en cours de validité à la date de dépôt des offres
12	Copie légalisée de mise à jour CACOBATPH en cours de validité à la date de dépôt des offres
13	Copies des bilans fiscaux légalisées des trois derniers exercices (2010-2011-2012).
14	La liste du matériel mis à la disposition du projet légalisé des actes Notarié de propriété, , facture, carte grise + Copie légalisée d'assurances en cours de validité à la date de dépôt des offres.
15	Liste des moyens personnels, justifiée par les copies légalisée des diplômes et la déclaration aux services de la CNAS de l'année en cours.
16	Copies légalisées des références professionnelles de l'entreprise.
17	Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les entreprises concernées
18	Planning d'exécution des travaux

- Offre financière:

N°	Désignation des pièces
01	Soumission dûment rempli, daté et signé.
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé.
03	Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

Le soumissionnaire présentera impérativement deux enveloppes fermées et cachetées :
Une enveloppe comprendra l'offre technique et porter la mention suivant :

Avis d'appel d'offre National restreint N° 01 /2014
REALISATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE COMMUNAL DE HASSI MESSAOUD
LOT N°
- Offre technique -

et l'autre comprendra l'offre financière et porter la mention suivant :

Avis d'appel d'offre National restreint N° 01 /2014
REALISATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
LOT N°
- Offre financière -

L'enveloppe extérieure qui contiendra les deux offres devra être fermée et anonyme porter seulement la mention suivante:

A Monsieur le Président de la Commune de HASSI MESSAOUD
A ne pas ouvrir-Avis d'appel d'offre national restreint N° 01 /2014
REALISATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE COMMUNAL DE HASSI MESSAOUD
Lot N°

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre restreint dans le BOMOP ou la presse.

Le jour de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 12:00h au siège de la Commune de HASSI MESSAOUD. En cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14:00h au siège Commune de HASSI MESSAOUD en séance publique en présence des soumissionnaires.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
CITE MOUFLON MF 0974.110.190.214.37

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 28/2013**

La direction de l'administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

L'ACQUISITION DE DEUX (2) AMBULANCES AU PROFIT DES DEUX RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES (FILLES-GARÇONS)

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au siège de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Tamanrasset (bureau du marché), cité Mouflon Tamanrasset, gratuitement.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges

Offre technique (Enveloppe A):

- Attestations d'acquisition
- Attestation de mise à jour vis-à-vis CNAS, CASNOS, extrait de rôle
- Registre de commerce
- Le planning général de livraison
- Attestation du dépôt des comptes sociaux pour les entreprises à personnalité morale
- Casier judiciaire
- Certificat de conformité
- Délibération de signature
- Numéro fiscal
- Une copie de statuts lorsqu'il s'agit d'une société
- Une copie du bilan fiscal pour les deux années précédentes
- La déclaration de probité

Offre financière (Enveloppe B):

- Lettre de soumission signée
- Bordereau des prix unitaires signé
- Devis quantitatif et estimatif signé.

Dans une enveloppe extérieure fermée anonyme, les offres devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Administration locale, wilaya de Tamanrasset portant la mention suivante :

AM. le directeur de l'administration locale

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°28/2013
POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) AMBULANCES AU PROFIT DES DEUX RÉSIDENCES
UNIVERSITAIRES (FILLES-GARÇONS)
(SOUMISSION ANE PAS OUVRIR)**

Le dépôt des offres aura lieu dans une durée à trente (30) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et/ou dans la presse nationale.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres à (13h30).

L'ouverture des plis sera le même jour à (14h00) en séance publique, et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 101 663 du 15/01/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Cité Mouflon-N.F : 097411019021437

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 30/2013**

La direction de l'administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

Réalisation en TCE des blocs du siège de la wilaya de Tamanrasset

- cabinet du wali et secrétariat général

Les sociétés et les délégués qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du marché/service d'animation locale de la direction de l'administration locale de la wilaya de Tamanrasset contre paiement d'une somme non remboursable de deux mille (2.000,00) dinars algériens libellé au nom de l'URBAB (Centre d'étude et de Réalisation en Urbanisme de Blida) centre de Tamanrasset sis au centre-ville.

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A) Offre technique (Enveloppe A)

- *Instructions aux soumissionnaires paraphées et signées
- *Déclaration à souscrire dûment signée
- *Déclaration de probité dûment signée
- *Cahier des Prescriptions Spéciales et Techniques dûment signé
- *Planning de réalisation de chaque lot.
- *Copie légalisée du registre de commerce
- *Casier judiciaire copie légalisée
- *Certificat de qualification et de classification professionnelles
- *Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale
- *Extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
- *Mise à jour CNAS/CASNOS/CACOBATH, copies légalisées
- *Moyens matériels à mettre en œuvre avec justifications, copies légalisées
- *Moyens humains déclarés à la CNAS avec justifications, copie légalisée.

DK NEWS

Anep : 101 665 du 15/01/2014

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Cité Mouflon – N.F : 097411019021437

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°29/2013**

La Direction de l'Administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

Acquisition de deux (02) véhicules tout-terrain 4x4 au profit du centre universitaire.

Les sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Administration locale/service d'animation locale/bureau des marchés gratuit

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A- Offre technique :

- Instruction aux soumissionnaires
- La déclaration à souscrire dûment signée et remplie
- Cahier des prescriptions spéciales.
- Planning de livraison.
- Registre de commerce.
- Numéro fiscal.
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Mise à jour CNAS en cours de validité.
- Mise à jour CASNOS en cours de validité.
- Les références professionnelles de la société.
- Délibération de signature s'il y a lieu.
- Bon de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales.
- Bilan des deux dernières années.
- La déclaration de probité.

B- Offre financière :

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires.

DK NEWS

- Devis quantitatif et estimatif

Les soumissions doivent être présentées sous double pli, scindées en une offre technique (Enveloppe A) et l'offre financière (Enveloppe B) comportant les documents cités dans le cahier des charges, dans une enveloppe extérieure fermée anonyme portant la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert N°29/2013

Acquisition de deux (02) véhicules tout-terrain 4x4 au profit du centre universitaire.

(OFFRE A NE PAS OUVRIR)

Les offres devront être déposées auprès du secrétariat de service d'animation locale/direction de l'administration locale.

La date de préparation des offres est de Trente (30) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et/ou dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres à (13h30).

L'ouverture des plis sera le même jour à (14h00) en séance publique, et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Anep : 101 664 du 15/01/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

**AVIS D'ANNULATION PROCEDURE
DE PASSATION DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°43/2013.

Relatif : Acquisition 03 camions de 6.5 tonnes à 08 tonnes

Paru dans le journal national:

***Al Jazaïr News du 05/09/2013**

***DK News du 05/09/2013**

**QUE LA PROCÉDURE DE PASSATION
DU MARCHE A ÉTÉ ANNULÉE**

DK NEWS

Anep : 101 674 du 15/01/2014

PÉREZ
**«C'est
 juste car
 c'est le
 meilleur»**



Florentino Pérez était tout sourire lors de la remise du Ballon d'Or 2013 à Cristiano Ronaldo. Le Président du Real Madrid assure que son joueur mérite amplement le trophée.
 «C'est juste car c'est le meilleur joueur du monde. C'est un exemple pour tous. En tant que Madrilènes, nous sommes très contents. C'est un jour très spécial pour tous. Une fois par an, quand le meilleur joueur est choisi, c'est un orgueil que ce soit un joueur de ton équipe. Sans vouloir exagérer, ce n'est pas seulement un Ballon d'Or mais aussi une reconnaissance à un leader du football qui en veut toujours plus et qui représente ces valeurs que nous, les madrilènes, nous prônons, et c'est toujours émouvant.»

**Même
 Michel
 Platini
 n'est
 plus
 très fan**

Il a confié sur *L'Equipe* : «Je suis très déçu pour Franck Ribéry. Donc l'an prochain, on va revenir et ce sera Ronaldo-Messi, puis dans deux ans Messi-Ronaldo, dans trois ans Ronaldo-Messi ? Pendant 50 ans, le Ballon d'Or a tenu compte du palmarès sur le terrain. Là, c'est plutôt basé sur la performance globale des joueurs, et ça pose problème. Même si Ronaldo est un très grand Ballon d'Or. Il y a un petit quelque chose qui a changé dans le Ballon d'Or depuis qu'il est passé à la Fifa.»

Et l'organisation dirigée par Sepp Blatter doit le savoir, plusieurs personnes pensent la même chose que Platini, même si les performances de Ronaldo ne sont nullement en cause.

BALLON D'OR 2013

CR7 SACRÉ



La Fifa et France-Football ont tranché entre Lionel Messi, Cristiano Ronaldo, et Franck Ribéry, concernant l'attribution du Ballon d'Or 2013. Comme présent depuis quelques semaines, c'est donc bel et bien la star portugaise qui a été sacrée !

Tout sourire et en larmes, l'attaquant vedette du Real Madrid a enfin réussi à remporter son second Ballon d'Or après celui de 2008 lorsqu'il faisait le bonheur de Manchester United. CR7 était pourtant parti pour snober les instances et le cérémonie il y a encore peu de temps suite à l'incroyable dérapage de Sepp Blatter. Le patron de la Fifa s'était en effet moqué du Portugais en le singeant tel un commandant ou un général tout en flattant le quadruple détenteur du trophée, Lionel Messi. Le président de l'instance suprême a alors dû s'excuser, avant de repousser la date des votes de quelques jours pour permettre aux matchs de barrages de la Coupe du Monde d'être pris en

compte. S'il est impossible de savoir avec exactitude, le hat-trick réalisé par le joueur en barrages de la Coupe du Monde 2014 contre la Suède de Zlatan Ibrahimovic a probablement pesé dans la balance, tout comme sa formidable régularité puisqu'il a marqué 69 buts en 59 matchs toutes compétitions confondues en 2013.

Un coup de pouce accompagné d'un second, les blessures à répétition de Lionel Messi lors de l'année civile écoulée. Victimes de pépins musculaires aux cuisses, l'attaquant argentin voit en effet son hégémonie prendre fin alors que certains observateurs lui prédisaient une série de sept ou huit Ballons d'Or. Enfin, si Franck Ribéry a réalisé la saison la plus

Le palmarès complet

- 2013 : Cristiano Ronaldo (POR)
- 2012 : Lionel Messi (ARG)
- 2011 : Lionel Messi (ARG)
- 2010 : Lionel Messi (ARG)
- 2009 : Lionel Messi (ARG)
- 2008 : Cristiano Ronaldo (POR)
- 2007 : Kaká (BRE)
- 2006 : Fabio Cannavaro (ITA)
- 2005 : Ronaldinho (BRE)
- 2004 : Andriy Shevchenko (UKR)
- 2003 : Pavel Nedved (RTC)
- 2002 : Ronaldo (BRE)
- 2001 : Michael Owen (ANG)
- 2000 : Luis Figo (POR)
- 1999 : Rivaldo (BRE)
- 1998 : Zinedine Zidane (FRA)
- 1997 : Ronaldo (BRE)
- 1996 : Matthias Sammer (ALL)
- 1995 : George Weah (LIB)
- 1994 : Hristo Stoichkov (BUL)
- 1993 : Roberto Baggio (ITA)
- 1992 : Marco van Basten (HOL)
- 1991 : Jean-Pierre Papin (FRA)
- 1990 : Lothar Matthäus (ALL)
- 1989 : Marco van Basten (HOL)
- 1988 : Marco van Basten (HOL)
- 1987 : Ruud Gullit (HOL)
- 1986 : Igor Belanov (URSS)
- 1985 : Michel Platini (FRA)
- 1984 : Michel Platini (FRA)
- 1983 : Michel Platini (FRA)
- 1982 : Paolo Rossi (ITA)
- 1981 : Karl Rummennigge (RFA)
- 1980 : Karl Rummennigge (RFA)
- 1979 : Kevin Keegan (ANG)
- 1978 : Kevin Keegan (ANG)
- 1977 : Allan Simonsen (DAN)
- 1976 : Franz Beckenbauer (RFA)
- 1975 : Oleg Blokhine (URSS)
- 1974 : Johan Cruyff (HOL)
- 1973 : Johan Cruyff (HOL)
- 1972 : Franz Beckenbauer (RFA)
- 1971 : Johan Cruyff (HOL)
- 1970 : Gerd Müller (RFA)
- 1969 : Gianni Rivera (ITA)
- 1968 : George Best (IRL)
- 1967 : Flórián Albert (HUN)
- 1966 : Bobby Charlton (ANG)
- 1965 : Eusébio (POR)
- 1964 : Denis Law (ECO)
- 1963 : Lev Yachine (URSS)
- 1962 : Josef Masopust (TCH)
- 1961 : Omar Sívori (ITA)
- 1960 : Luis Suárez (ESP)
- 1959 : Alfredo Di Stéfano (ESP)
- 1958 : Raymond Kopa (FRA)
- 1957 : Alfredo Di Stéfano (ESP)
- 1956 : Stanley Matthews (ANG)



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.comPUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mercredi 15 Janvier 2014 - 14 Rabi' al-awwal 1435 - N° 482 - Deuxième année

CAN-2014 de handball **Conférence de presse conjointe COCAN-CAHB aujourd'hui à Alger**

Le président du comité d'organisation (Cocan) de la 21^e Coupe d'Afrique des nations de handball, Said Bouamra, animera une conférence de presse conjointement avec le Secrétaire général de la Confédération africaine (Cahb) mercredi à 17h00 à l'hôtel Safir Mazafran de Zéralda (Alger), à 24 heures du coup d'envoi de la compétition qu'abritera l'Algérie du 16 au 25 janvier. Le SG de la Cahb, le Congolais Charles Ouboumou, remplacera lors de cette rencontre avec la presse, le patron de l'instance continentale le Béninois Mansourou Arémou, «retenu par d'autres obligations», a précisé à l'APS, le chef de Division Médias à la Cahb, Herman Kouamé.

Un court stage a été organisé mardi matin pour les arbitres et les délégués. Le président de la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Allemand Manfred Prause, a mis à profit ce regroupement pour «les mettre au même niveau d'information en matière de règles de jeu», a indiqué la même source.

«Un autre stage a été programmé pour les statisticiens qui fourniront lors de la CAN-2014 des informations sur tous les matchs 15 minutes après la fin de la partie», a-t-il ajouté.

Vingt sélections dont huit féminines représentant 13 pays animeront la CAN-2014 qualificative aux Mondiaux-2015.

Débat sur la musicothérapie, samedi prochain, à l'Ecole nationale supérieure de journalisme

Dans le cadre des activités culturelles qu'elle dirige, l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, organise, le 18 janvier prochain, un débat sur «la musicothérapie» avec la participation de conférenciers experts dans le domaine. Il s'agit, notamment, de Djamel Merrahi, président de l'association chem's spécialisée en musicothérapie, du Dr Samira Fekrach, directrice générale du centre de recherche d'application psychologique et de Maya Saïdani, musicologue au centre des recherches préhistoriques anthropologiques et historiques. Cette manifestation est prévue, à partir de 13h00 à l'amphi n°02 au sein de l'établissement.



Anniversaire

C'est aujourd'hui le 14 janvier 2014 que Deguer Yesmine boucle ses 4 ans, en cet heureux événement, son papa Kamel, sa maman, sa sœur Inssaf, ses cousins Abdellah et Siradj-Eddine, ses grands-mères Fatima et

Wrida ainsi que la famille Guedouz lui souhaitent un joyeux anniversaire, une longue vie pleine de succès.

A 100 ans Insha Allah

CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOUT A AIN DEFLA

Le football à l'honneur DK News victorieux face à la DJS

La ligue du sport et travail de la wilaya d'Ain Defla a profité de la fête de Mawlid Ennabaoui Echarif pour organiser un match de football amical entre l'équipe du DK News et celle de la DJS d'Ain Defla au niveau du stade Abdelkader Khelal, ce mardi à 9h, en présence des amoureux de foot et quelques journalistes locaux.



En effet, le stade communal a été le théâtre d'un match gala de football initié par la ligue du sport et travail de la wilaya d'Ain Defla. Celui-ci a vu la victoire sans bavure de la superbe formation du DK News football club (DK News FC) devant la DJS par 3 buts à 1. Le milieu du terrain Benzine a scoré par deux premiers fois en première mi-temps et Abdou a inscrit le troisième avant que Mustapha Hamaloü ne réduise la marque.

La Ligue du sport et travail de la wilaya d'Ain Defla présidée par M. Khouider a profité de cette journée

du Mawlid Ennabaoui pour consolider les relations avec la presse et la DJS en programmant ce match amical très réussi selon les participants.

Au terme de ce match qui s'est étalé sur 60 minutes, la victoire a choisi le camp du DK News club. Ce dernier, dirigé par MM. Faycal et Me Nad Ferrah, a appliqué une bonne stratégie de jeu en dominant le match et notamment la deuxième mi-temps.

Les directives du capitaine d'équipe M. Cherbal Mahdi ont été bien appliquées lors de ce match. Le DK News vient d'enregistrer sa quatrième vic-

toire dans la wilaya d'Ain Defla, toutes manifestations confondues (5 juillet, 1^{er} novembre, 11 décembre, et 14 janvier qui coïncide avec les fêtes du Mawlid Ennabaoui)

Le DJS d'Ain Defla, M. Mohamed Lamine Bakhti qui a participé à la première mi-temps a tenu à féliciter les deux équipes, notamment les hôtes de la journée qui répondent présents à chaque invitation et se déplacent d'Algier spécialement pour partager les différentes célébrations.

Salim Ben

Célébration dans une ambiance de ferveur au sud du pays

Les populations des vilayats du Sud ont célébré la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif (naissance du Prophète Mohamed (QSS)), dans une ambiance de ferveur axée sur les enseignements et la portée de cette célébration religieuse.

Les festivités officielles, abritées cette année par la wilaya de Ghardaïa, ont été rehaussées par la présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux veillées religieuses organisées au niveau de la mosquée El-Badr (Makâle) au quartier Thénia, et à la grande mosquée de Béni-

Isguen (Ibadite), où il a, en présence des notables des deux communautés, honoré des choyqués de la région et présidé une cérémonie de remise de prix aux récitants du Saint-Coran et apprénants du Hadith.

Des veillées religieuses ont également eu lieu au niveau des mosquées des wilayas du Sud, dont la wilaya de Ouargla où se poursuit la célébration du Mawlid par l'organisation, outre un colloque au siège de la confrérie Tidjania, commune de Témaïne, sur la référence du discours soufi, de cérémonies en

l'honneur des récitants du Saint Coran et la mise en service, par les autorités locales, de projets de développement. L'occasion a, ainsi, donné lieu à l'inauguration du centre culturel islamique, au niveau de la zone d'équipements publics à Ouargla et l'octroi de subventions aux associations religieuses destinées à la réhabilitation et l'équipement des lieux de culte à travers la wilaya. L'inspection des travaux de réalisation d'une mosquée pour passagers au niveau de la RN-56, d'une capacité d'accueil de plus de 250 fidèles,

l'inauguration de tronçons de voies dédoublés sur les axes Ouargla-Ghardaïa et Ouargla-Touggourt, et le lancement de la première base du projet wakf de bande verte, ont été les faits saillants ayant marqué la célébration dans la wilaya de Ouargla. Des campagnes de nettoyement des mosquées pour accueillir les fidèles et abriter les veillées religieuses, ont marqué la célébration dans la capitale de l'Ahaggar Tamanrasset. Des activités similaires ont marqué la célébration du Mawlid Ennabaoui dans les autres wilayas du sud du pays.

ALGÉRIE - EAU

Le romancier et dramaturge algérien H'mida Ayachi distingué à Sharjah

Le romancier et dramaturge algérien H'mida Ayachi sera distingué à Sharjah (Emirats arabes unis) aux côtés de 21 autres dramaturges de différents pays arabes, dans le cadre de la 6^e édition du festival arabe du théâtre qui se poursuivra jusqu'au 16 janvier, selon la presse émiratie. Né en 1958 à Sidi Bel-Abbès, H'mida Ayachi compte parmi les dramaturges algériens contemporains les plus éminents. Il est connu également pour ses articles de presse et écrits politiques et la consécration des es-

paces de son quotidien *Algérie news* à l'activité culturelle.

L'auteur du monologue «El Qarine» (2012), a écrit plusieurs romans, dont certains ont été adaptés au théâtre comme «Mémoire de la folie et de suicide» (1986) et «Labyrinthes, la nuit de la discorde» (2000). Il a également publié en 2011 un ouvrage sur Kateb Yacine intitulé «Le prophète de la désobéissance».

Parmi les autres romanciers et dramaturges qui seront honorés lors de cette édition, figurent notamment

Azeddine Madani (Tunisie), Abdelkarim Berachid (Maroc) Youssi El-Djoudi (Egypte), Hamadna Allah Abdelkader (Soudan) et Adel Kadhem (Irak). La pièce «El Djamilé» (Les belles) produite par le Théâtre régional Azeddine-Medjoubi d'Annaba, mise en scène par la comédienne Sonia sur un texte de Nadjet Taibouni, sera la seule production algérienne en compétition officielle, parmi huit pièces théâtrales retenues, lors de ce festival.

APS